



impac

• mai-juin-juillet
2020

CPPAP : 0715 S 07535
numéro

182

• 2,50€

GRAND FORMAT / PAGE 10

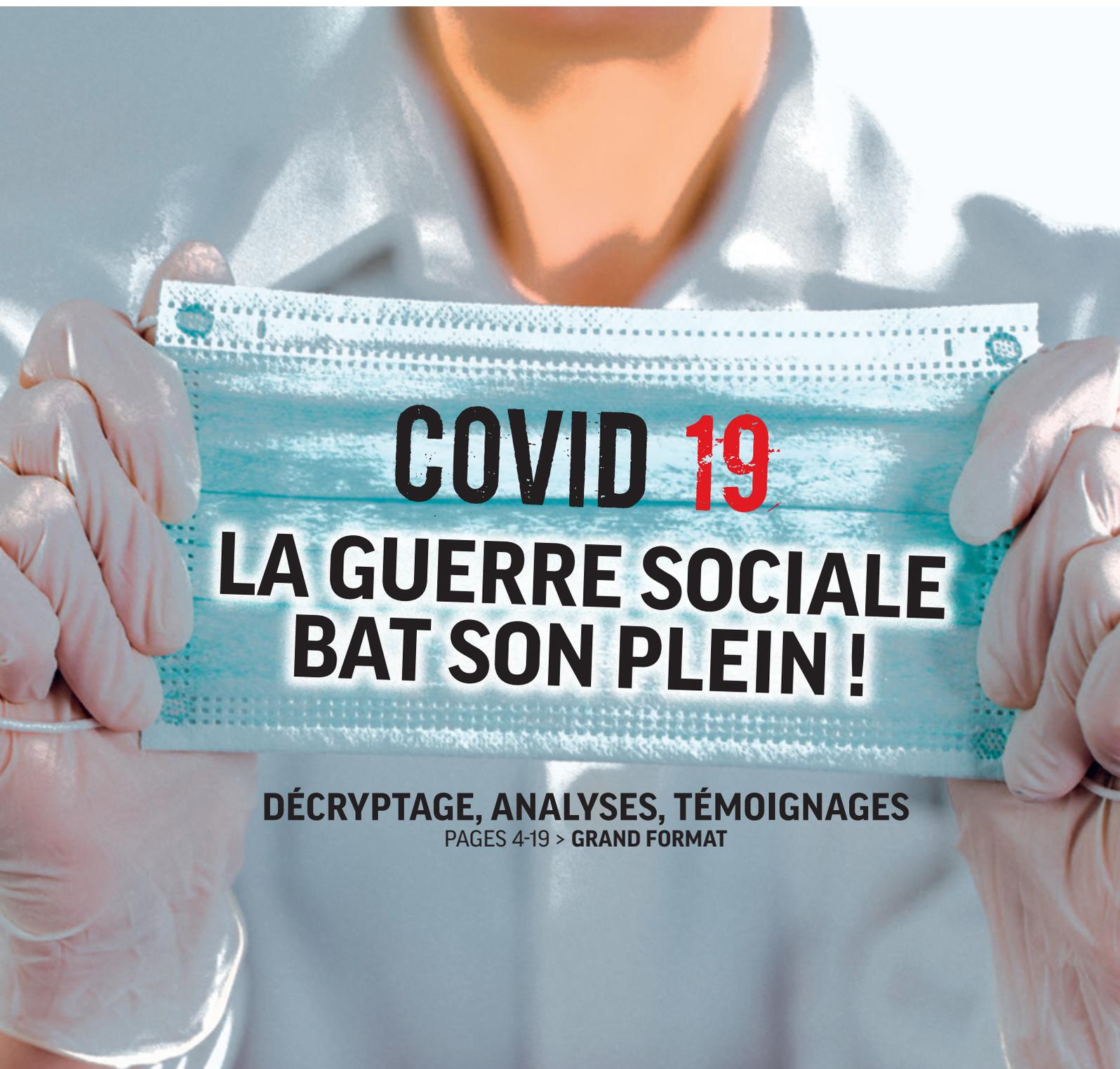
COVID 19
Toujours au boulot
(témoignages)

PRÉPARONS L'APRÈS
PROPOSITIONS CGT / PAGE 20

Le progrès social et
environnemental,
c'est possible et urgent !

NUMÉRIQUE / PAGE 34

Le télétravail partiel,
oui, mais...



COVID 19

LA GUERRE SOCIALE
BAT SON PLEIN !

DÉCRYPTAGE, ANALYSES, TÉMOIGNAGES

PAGES 4-19 > GRAND FORMAT

impac /182/ sommaire



GRAND FORMAT pages 4-19

COVID 19

La guerre sociale bat son plein !

Une gestion à marche forcée

Toujours au boulot

Retraites : la fiction au service des luttes

Un gouvernement de continuité

PRÉPARONS L'APRÈS / PROPOSITIONS CGT pages 20-30

Plus jamais ça !

Améliorer la vie en changeant le travail

Santé et protection sociale, vecteurs de progrès social

Pour un monde meilleur, plus de justice et de démocratie sociale

Pour une reconquête et une relocalisation de l'industrie dans le respect de l'environnement et de la planète

Pour une reconquête des entreprises publiques et nationalisées autour des besoins fondamentaux

Pour une amélioration et un développement des services publics

Aménagement du territoire et environnement

Des règles pour mondialiser le progrès social

L'ACTU FRANCE pages 32-33

NUMÉRIQUE pages 34-35

Le télétravail partiel, oui, mais...

CONDITIONS DE TRAVAIL page 36

Patrons ni responsables ni coupables

FILIÈRE PAPIER page 38

Chapelle Darblay

Nous lutterons jusqu'à la reprise

L'ACTU MONDE pages 40-41

RETRAITES pages 42-43

Le casse-tête des bulletins de pension

SECOURS POPULAIRE page 43

Appel aux dons

BILLET D'HUMEUR (mauvaise...)

page 44

Un Castaner de parti, un Darmanin de retrouvé...



impac n°182 - mai-juin-juillet - CPPAP 0715 S 07535

Le journal des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

Directeur de la publication : **Patrick Bauret**

Ont participé à ce numéro : **Guy Bergagne, Jérémie Demay, Jacques Dimet, Anne Duvivier, Philippe Escuredo, Pascal Le Boulc'h, Pascal Lefebvre, Gérard Rodriguez, Patricia Vieillescazes /**

Coordination : **Pascal Le Boulc'h, Pascal Lefebvre /** Maquette, direction artistique : **Frédéric Joffre /**

Correction : **Anne Duvivier, Philippe Zirn /** Photos : FILPAC CGT, Stock, D.R. / Illustrations : **Rust /**

filpac cgt : Case 426 - 263, rue de Paris - 93154 Montreuil Cedex - filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr -

Tél. : 01 55 82 85 74 / Imprimerie RIVET, 87000 Limoges.



La FILPAC CGT respecte les règles de triage ecocitoyen pour toutes ses publications



Le jour d'après : terrain du syndicalisme de transformation sociale !

 PATRICK BAURET,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC CGT

L'épidémie de la COVID sert de prétexte au patronat et à son gouvernement, toujours aussi dévoué à ses maîtres, pour porter gravement atteinte aux droits les plus essentiels des travailleuses et des travailleurs.

La crise économique, qui a immédiatement suivi cette période d'épidémie, frappe durement les TPE et PME, sous-traitantes des grands groupes, qui font les frais des manœuvres spéculatives et des jeux de trésoreries de ceux-ci afin de donner toujours plus à leurs actionnaires.



Où sont passés les 450 milliards d'aides qui devraient venir renflouer les caisses des entreprises les plus en difficulté ?



Où sont passés les 450 milliards d'aides qui devraient venir renflouer les caisses des entreprises les plus en difficulté ? Alors que d'ores et déjà un million de travailleurs et travailleuses ont perdu leur emploi depuis le 16 mars 2020, nous constatons que la France reste la championne du monde des aides aux entreprises tout en détenant le triste record des résultats économiques et sociaux les plus lamentables.

Du côté des grosses entreprises, les dividendes continuent d'être versés de manière scandaleuse, y compris dans celles qui annoncent des licenciements massifs, à l'exemple de SANOFI, Airbus ou encore Renault dont le nouveau patron gagne encore plus que le voyou Goshn.

Pour notre fédération, cette crise économique, véritable effet d'aubaine pour les grands groupes capitalistes qui détiennent la presse et les médias,

permet au patronat de passer à l'offensive afin de revenir sur tous les conquits sociaux déjà mis à mal par les gouvernements Macron successifs. Cette offensive libérale se concrétise notamment par les licenciements des 238 Pap'Chap, la liquidation de Presstalis et de ses filiales, avec son cortège de 650 licenciements, et verra demain la mise en œuvre de plans de destruction d'emplois colossaux dans les différents groupes de presse et de labeur. Le jour d'après risque d'être bien pire que celui d'avant !

La fuite en avant de ce capitalisme mondialisé, toujours en recherche de plus de profit pour le 0,001% de la population qui détient déjà plus de richesse que 50% de la population mondiale, continue de détruire la planète et les conditions d'existence des femmes et des hommes qui l'habitent.

Le syndicalisme de transformation sociale que nous appelons de nos vœux depuis maintenant dix ans, devient de plus en plus légitime et nécessaire si nous voulons porter les alternatives à cette mondialisation inhumaine et dévastatrice. C'est pourquoi la FILPAC et ses syndicats se doivent d'adhérer à la plateforme « Le progrès social et environnemental, c'est possible et urgent » proposée par la CGT et 18 autres associations et organisations progressistes.

Il ne tient qu'à nous d'imposer un avenir plus sûr pour les travailleurs et travailleuses et leurs familles ainsi que pour les générations futures. Les perspectives de changements sociaux tracées par notre organisation doivent permettre de briser le mur de la fatalité du TINA (There is no alternative) si chère à Castex et à son gouvernement.

Les conséquences de cette crise sanitaire doivent être assumées pleinement par ceux-là mêmes qui nous y ont conduits : les grands groupes mondiaux, les oligarques de la finance, le patronat.

Le jour d'après, comme toujours, sera fonction de l'opposition entre les forces de l'argent et le monde du travail. À nous de faire pencher la balance du bon côté ! À nous de bâtir un rapport de force conséquent face à l'oligarchie mondiale capable d'imposer un changement de société !

Si nous le désirons vraiment, le jour d'après nous appartient ! ●



COVID 19 LA GUERRE SOCIALE BAT SON PLEIN !

 PASCAL LEFÈVRE

LA PANDÉMIE DU VIRUS COVID 19 EST SYMPTOMATIQUE DE L'ESOUFFLEMENT DU CAPITALISME MONDIAL QUI NE SURVIT QU'AU TRAVERS DE SES SOUBRESAITS DE CRISES SYSTÉMIQUES TOUJOURS PLUS IMPORTANTES.

**DÉCRYPTAGE,
ANALYSES,
TÉMOIGNAGES**

La gestion de cette épidémie et le nombre de décès qui l'accompagne, sont symptomatiques d'une mondialisation libérale au service du profit et de l'accumulation de richesses pour une infime minorité.

Le parallélisme entre le taux de mortalité et les inégalités sociales est frappant et a marqué tous les sociologues.

C'est dans les favelas des grandes métropoles brésiliennes, dans les ghettos américains, dans les quartiers populaires et sinistrés du continent européen que le virus connaît sa plus forte propagation.

Selon l'ONG Oxfam, ce sont plus de 500 millions de personnes supplémentaires qui vont sombrer dans la pauvreté avec la crise actuelle.

Le nombre de décès massifs et rapides a obligé les services funéraires de certains pays à créer des fosses communes, inhumant sans protocole, sans accompagnement familial, les « indigents » – comme les désignent Bolsonaro, Trump et consorts – emportés par ce terrible virus.

Mais c'est aussi dans ces mêmes quartiers que les services publics de santé ont disparu ou sont tellement exsangues en moyens qu'ils ne peuvent faire face à l'afflux de malades, obligeant le corps médical à faire des choix inhumains entre celles et ceux que l'on doit sauver et les autres que l'on doit laisser mourir !

Le traumatisme est grand dans les populations du monde entier démontrant encore plus l'incapacité des gouvernants à agir mais surtout les mettant face à leurs responsabilités dans leur politique de privatisation des services de santé publics et des systèmes de protection sociale pour le profit des grands groupes d'assurances privés, des groupes pharmaceutiques. Il est d'ailleurs frappant de noter que lors du dernier scrutin municipal, la première préoccupation des citoyens était la préservation de notre système social, devant l'inquiétude écologique (sondage IFOP du 28 juin 2020).

EN FRANCE LE DÉSAVEU DES POLITIQUES LIBÉRALES DE MACRON ET DE SES PRÉDÉCESSEURS

Après le « *C'est mon projet !* » durant la campagne présidentielle de 2016 voilà que le jupitérien Macron s'exclame « *C'est la guerre !* » Avec gravité et solennité, le petit dernier gâté et capricieux de la banque Rothschild tente d'affirmer une virilité guerrière comme pour asseoir une légitimité de pouvoir qu'il a depuis bien longtemps perdue aux yeux de la très grande majorité des citoyens.

C'est la guerre mais à qui, à quoi ? Au virus ! Impossible tellement l'armement dont ont disposé nos soignants, a été inexistant : absence de masques de tous type, de protections, de respirateurs, de lits dans les services de réanimation, de médecins, d'infirmiers et d'infirmières, de tests de dépistage. Si c'était la guerre à la Covid alors, le généralissime Macron a mené le pays à la défaite et au bord de l'explosion sociale et de la déroute économique.

La stratégie du « Stop and Go » du gouvernement Philippe dans ses annonces et ses décisions a eu un effet dévastateur à tous les niveaux de la société : un coup le confinement est une ineptie puis quelques jours après devient vital, un coup les masques ne servent à rien puis quelques semaines après deviennent obligatoires pour la protection de tous, un coup les tests étaient inutiles puis sont aujourd'hui indispensables, etc. C'est une défaite magistrale du maréchal Macron et de son général d'opérette Philippe I^{er} sur tous les plans dans la gestion de la crise sanitaire.

Défaite par les milliers de décès qui auraient pu être évités si toutes les alertes avaient été prises au sérieux dès le mois de novembre 2019, si le ministre de la Santé, Olivier Véran, n'avait pas considéré ce virus fortement mortel comme une « simple grippette », si les moyens de prévention et de protection de nos anciens avaient été fortement augmentés dans les EHPAD.

C'est une défaite magistrale du maréchal Macron et de son général d'opérette Philippe 1^{er} sur tous les plans dans la gestion de la crise sanitaire.

Défaite par le dénuement de munitions (masques FFP2, protections, personnels soignants, capacités d'accueil et de soins) qui a mené à cette catastrophe sanitaire et humaine sans précédent.

Défaite par la détérioration structurelle de notre système de soins qui, malgré l'engagement sans bornes des soignants, a

obligé à certains endroits du territoire, les plus touchés par la pandémie, de faire des choix morbides et contraires aux valeurs humaines les plus élémentaires.

Défaite par le long confinement obligé par la mauvaise gestion de l'épidémie, l'absence de moyens préventifs de masse, la destruction de centaines de milliers d'emplois, l'affaiblissement de l'économie, mais surtout de notre système de protection sociale.

Cette crise sanitaire démontre, par ses impacts sur l'économie comme sur le social, l'impasse pour l'humanité de la globalisation libérale. La marchandisation de la santé et des systèmes de protection sociale amène à des catastrophes humanitaires toujours plus conséquentes.

Nos hôpitaux, dont les services d'urgence et autres personnels de santé ont été en grève durant plus de dix-huit mois avant la pandémie pour réclamer des moyens vitaux, pour briser la lente asphyxie budgétaire qui tue peu à peu notre système public de soins pour le profit d'assureurs privés et de richissime labo pharmaceutique aux profits colossaux.

Ce sont plus de trente années de mauvaise gestion qui nous amènent à la catastrophe sanitaire actuelle et comme si aucune leçon n'était tirée de cet état dramatique de notre système de santé : le directeur de l'ARS du Grand-Est annonce, en plein cœur de la tourmente sanitaire, la fermeture d'unités de soins, de centaines de lits, de regroupement de services.

Remerciés après de telles annonces scandaleuses pour le grand public, l'ancien premier ministre et son « sinistre » de la santé proclameront que sur le fond l'annonce était juste mais c'est le tempo de celle-ci qui n'était pas bon ! Une erreur de com' en quelque sorte, le fautif a dégainé trop tôt. Le fameux « Ségur de la santé » ne fait que confirmer malheureusement ce positionnement politique de transfert vers le privé de notre système de santé. Plus qu'une douche froide, les personnels hospitaliers, applaudis quotidiennement à 20 heures par les citoyens, se voient roués de coups par des CRS et autres forces de police en mal de matraques et dont l'humanité et l'intelligence se limitent bien souvent à l'horizon étriqué de leurs visières.

En Macronie, le jour d'après sera donc pire pour le corps médical et l'accès aux soins des citoyens que le jour d'avant !

Cette crise a aussi fait la démonstration de la grande faiblesse de notre système productif. Plus aucun médicament fabriqué sur notre territoire, notre dépendance est totale vis-à-vis des importations effectuées par les grands laboratoires Sanofi, Mylan, et consorts qui font produire dans leurs usines dans les pays aux coûts de main-d'œuvre les plus bas (Chine, Inde, en Asie au sens large) et aux normes environnementales inexistantes.

Mais c'est le fait que notre pays ne dispose plus de fabricants de masques, de respirateurs, de bouteilles d'oxygène médical, etc., qui reste le plus scandaleux.

Le cas de la lutte des Luxfer pour préserver leur usine, dernier fabricant français et européen de bouteilles d'oxygène médical, est symptomatique d'un État démissionnaire devant les firmes multinationales et sans aucune vision industrielle pour notre territoire.

C'est l'illustration d'un gouvernement et d'un ministre de l'Économie au service de la finance mondiale, serviteurs zélés, voire paillassons des actionnaires des grands groupes.

Malgré les discours d'un Macron reprenant les « Jours heureux » du Conseil national de la Résistance comme référence de son nouvel axe politique, dans les faits, c'est l'inverse qu'il entreprend. Des dizaines de milliards versés aux grands industriels qui vont directement dans les poches des actionnaires et dont l'unique contrepartie est le licenciement de centaines de milliers de salariés.

LA GUERRE SOCIALE RENTRE DANS UNE PHASE DÉTERMINANTE

La guerre contre la Covid est donc plus qu'une fadaise, c'est une autre guerre que mène Macron ! Une guerre sans pitié, sale, abjecte, violente, une véritable guerre aux conquies sociaux des travailleurs et à notre droit du travail.

Les premières ordonnances de cette guerre n'étaient pas faites pour tenter d'endiguer la pandémie mais bien pour donner les moyens au patronat de prendre une revanche historique sur le monde du travail : dérogation du temps de travail jusqu'à 60 heures par semaine, limitation drastique des prérogatives des élus du personnel, généralisation des CDD à durée indéfinie, suppression de congés payés, etc. !

Puis le « déconfinement » prononcé, c'est l'accélération libérale, la bride lâchée. Le patronat en réclame toujours plus et se voit servir sur un plateau d'argent toutes ses doléances.

Puis, le « déconfinement » prononcé, c'est l'accélération libérale, la bride lâchée. Le patronat en réclame toujours plus et se voit servir sur un plateau d'argent toutes ses doléances : poursuite de la mise en œuvre de la casse des retraites et de la protection sociale solidaire, poursuite de la réforme de l'assurance chômage baissant drastiquement l'indemnisation des privés d'emploi, généralisation des accords de performance collective avec baisse des salaires à la clef.

Le patronat, via son officine syndicale, le MEDEF, en revendique toujours plus. C'est au tour des congés payés, du salaire qu'il s'en prend pouvant compter sur la dévotion du nouveau gouvernement Castex qui est celui de l'offensive antisociale tous azimuts.

Débarassé des oripeaux pseudo-sociaux d'Édouard Philippe, Castex se met à l'œuvre sans perdre de temps, il faut redonner « aux Français le goût de l'effort » !



Faire sembler de changer pour que rien ne change, telle est la devise du troisième gouvernement Macron ! D'ailleurs, comment peut-on espérer un changement de cap politique, même et surtout après une crise comme celle que nous connaissons ?

A-t-on tiré tous les enseignements de la crise de 2008 sur la financiarisation de l'économie ? Bien sûr que non, la spéculation financière est encore plus importante aujourd'hui !

Les serviteurs du capitalisme que sont les Macron et compagnie, n'ont qu'un but, celui de continuer d'enrichir toujours plus leurs amis milliardaires.

L'activité partielle financée exclusivement par les salariés et les retraités par un transfert de 136 milliards de la dette portée par la Sécurité sociale sur la CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette sociale) dont le financement est assuré la CSG (impôts payés seulement par les ménages) et la CRDS qui est une contribution des salariés et retraités.

Les dispositifs de chantage à l'emploi contre la baisse des salaires et des conquies sociaux deviennent l'alpha et l'oméga des nouveaux dispositifs que souhaitent étendre Pénicaud et celle qui lui a succédé Élisabeth Borne, Le Maire et autres sinistres ministres. Les accords de compétitivité gangrènent les négociations d'entreprise. La pression sur les travailleurs devient insupportable, il faudrait accepter de diminuer nos modestes salaires pour espérer, et sans aucune certitude, conserver son emploi.

En moins de trois mois de crise sanitaire, c'est plus de 1 million de chômeurs supplémentaires qui se retrouvent à pôle emploi, portant leur nombre à plus de 6 millions.

Pendant ce temps, l'argent public coule à flots, près de 450 milliards d'euros (exonération de cotisations sociales, prêts d'État garantis, fonds de solidarité, FNE, formation, etc.), sans empêcher le moindre licenciement : 15 000 chez Renault, 5 000 à Airbus... La France devient leader européen de la subvention publique aux entreprises en ayant les pires résultats en termes de maintien d'emplois.

Pendant ce temps, les dividendes des grandes entreprises enrichissent les actionnaires de Total (7 milliards), de Sanofi (4 milliards), de Schneider (1,6 milliard), etc. Ainsi, 54 % des dividendes avant Covid seront versés soit environ 25 milliards d'euros. Ainsi le patronat et son gouvernement de guerre sociale comptent bien faire payer la crise du corona-

virus aux seuls salariés et retraités, exemptant le capital de toute contribution.

Le monde d'après, si rien n'est entrepris, risque d'être pire que le monde d'avant pour les travailleurs, les familles, mais aussi l'environnement, en un mot l'humanité et le vivant.

TRAVAILLEURS, FORMONS LES BATAILLONS POUR IMPOSER NOTRE MONDE D'APRÈS !

Alors que le pire est toujours possible, le fameux jour d'après tant attendu et revendiqué par la très grande majorité des citoyens ne peut reposer sur l'espoir d'un hypothétique changement de cap.

Biberonné au libéralisme le plus violent, Macron et ses compagnons ne changeront jamais s'ils n'y sont pas contraints par une mobilisation d'ampleur des citoyens et des travailleurs.

Les bases de ce rassemblement existent, elles sont plus que jamais prêtes à se conjuguer pour former les bataillons d'une guerre pour le progrès social et l'environnement.

La soif de justice sociale, de justice contre les violences policières impunies, contre le racisme en tout genre, contre les comportements et les actes sexistes, homophobes, s'exprime avec toujours plus d'intensité et de force.

Les rassemblements, suite à l'assassinat de George Floyd par la police raciste américaine, résonnent en écho planétaire face aux violences subies par les peuples. Des violences policières qui répriment et tuent celles et ceux qui contestent l'ordre établi, celles et ceux dont la couleur de peau, l'origine ethnique, les convictions religieuses servent de prétexte aux potentats locaux pour asseoir leur pouvoir.

L'OCDE, qui dit par ailleurs que le système de retraite français est très (entendez « trop ») généreux, affiche sans vergogne l'objectif des 12 points pour la France dans ses documents.

En France, ce sont bien sûr les circonstances de la mort d'Adama Traoré au cours d'une interpellation menée par la police qui sont mises en exergue. Mais c'est aussi le meurtre de Steeve à Nantes, du jeune père de famille percuté pendant le confinement par un véhicule de la BAC à Villeneuve-la-Garenne, les contrôles au faciès dans les quartiers populaires.

La police française est atteinte d'un mal profond, le même qui a fait d'elle la plus collaborationniste sous l'Occupation envoyant plus de femmes, d'enfants, d'hommes dans les camps de la mort que n'en réclamaient les nazis, qui a donné à l'occupant nos camarades de Châteaubriant, qui a réprimé dans le sang à la station de métro Charonne les manifestants contre la guerre d'Algérie, qui violente à coup de matraques et de LBD les gilets jaunes, et toutes les mobilisations sociales.

Plus qu'une réforme de son fonctionnement, la question est posée de bâtir une nouvelle organisation de la sécurité des populations sous contrôle permanent des citoyens.

Utopique, pas tant que cela, le Conseil national de la Résistance l'avait prévu dans son programme mais la peur du communisme et de la « chienlit » populaire par De Gaulle, a rapidement mis un terme au renforcement des FFI comme police citoyenne. Préférant la doctrine du maintien de l'ordre à la sécurité publique, il va dissoudre les compagnies composées de résistants pour leur substituer une police aux ordres des puissants. Sortir de la violence et répression d'État pour retrouver les libertés individuelles et collectives les plus élé-

mentaires est une des tâches indispensables à l'exercice de la mobilisation sociale généralisée.

La CGT est force de propositions qui permettent de sortir rapidement de la crise sociale, environnementale qui fait suite à celle de la pandémie actuelle. Les faire partager par le débat, les faire connaître au plus grand nombre par leur diffusion massive est la seule manière de gagner la bataille idéologique actuelle.

Ces propositions sont reprises en partie par d'autres organisations syndicales et associations et qui ont servi à établir un socle revendicatif commun : « *Plus jamais cela ! Ensemble, construisons notre jour d'après.* »

Augmentation des salaires, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, baisse du temps de travail à 32 heures et 28 heures pour les salariés en équipe ou sur des métiers pénibles, développement des services publics, investissements industriels dans le cadre du respect de l'environnement, les mesures sont précises, applicables immédiatement et permettent de relancer l'économie et de dépasser la crise.

Bien entendu, la CFDT et son appendice chrétien, la CFTC, n'ont pas signé ce texte, préférant parapher ceux proposés par Geoffroy Roux de Bézieux, président du MEDEF concernant la relance économique par les accords de compétitivité, la déréglementation du temps de travail, l'extension des forfaits jours, etc. Il n'y a pas de limite à la collaboration de classe !

La sortie de la crise sociale et environnementale ne peut se bâtir que si nous changeons de système économique.

Il n'y aura d'avenir pour l'humanité et la planète que si nous mettons fin rapidement à l'exploitation de l'homme et des ressources planétaires pour leur substituer le progrès social et environnemental.

Non seulement, c'est possible, mais urgent !

D'autres pandémies virales sont envisagées par les scientifiques dans les années à venir. Le réchauffement planétaire libère de nombreuses souches emprisonnées jusqu'à présent dans le permafrost.

La gestion calamiteuse de cette pandémie et ses conséquences sociales dramatiques sur les plus précaires d'entre nous risquent d'être toujours plus catastrophiques si nous ne changeons pas rapidement de logique économique.

L'heure n'est pas au renoncement, au repli sur soi mais bien à la mobilisation sociale, à l'action pour résister à la vague liberticide et ultralibérale mais surtout pour imposer un autre développement de nos sociétés.

Plus que jamais, nous devons rassembler largement, au-delà de nos différences, de nos divergences souvent futiles. L'heure est à former les bataillons de la liberté, de l'égalité, de la justice sociale, de la fraternité et de la paix. ●

COVID 19 UNE GESTION À MARCHE FORCÉE

Ce n'est même plus du cynisme. C'est la marche forcée d'une équipe, incapable de gérer et de prévoir, qui en utilisant tous les artifices de la V^e République, voire même en en tordant les principes, veut accélérer la révolution conservatrice dans notre pays. Cette équipe, c'est celle du palais présidentiel.

 JACQUES DIMET

Ne nous leurrions pas, Emmanuel Macron et Donald Trump ne sont pas, en définitive, si différents l'un de l'autre dans leur manière, vulgaire pour l'un, plus raffinée pour l'autre, de s'ériger en maître absolu, de passer (ou tenter de passer, car c'est plus difficile aux USA qu'en France) par-dessus le Parlement ou les collectivités élues pour entériner une politique économique, sociale, notamment, largement rejetée.

On ne peut pas fermer les yeux sur les treize années écoulées depuis l'élection de Nicolas Sarkozy. Car c'est largement la même politique qui est menée depuis, s'aggravant par la force des choses. Une politique de désindustrialisation, de casse sociale, de liquidation des services publics, de guerres à l'extérieur du territoire, de la montée de la répression, notamment contre les forces syndicales, et des violences policières, organisées par les pouvoirs. Les méthodes d'aujourd'hui (que l'on songe aux mutilés et aux éborgnés pendant les manifestations notamment des gilets jaunes) ne sont pas fondamentalement différentes de celles employées par Manuel Valls quand il était ministre de l'Intérieur (il se réclamait d'ailleurs de Clemenceau et de Jules Moch¹, deux ministres qui firent tirer sur les manifestations ouvrières).

De fait, Emmanuel Macron et sa « République en marche », nous ramènent à la IV^e République d'après 1947 et qui dura jusqu'en 1958, ensevelie par la guerre d'Algérie et par le coup de force qui amena le général De Gaulle au pouvoir. En cette période-là, qui dura onze ans, ce fut une succession de gouvernements, – qui menèrent les guerres coloniales que l'on

connaît et mirent notamment des dirigeants cégétistes en prison –, qui regroupaient au fil des mois des socialistes, des centristes, la droite traditionnelle. Aujourd'hui, le macronisme est un mélange d'anciens socialistes hollandais ou strauss-kahniens, avec des composantes de la droite dure. La grande différence cependant entre cette période de la IV^e République et aujourd'hui, c'est qu'Emmanuel Macron, comme avant lui, mais d'une autre façon, Nicolas Sarkozy et François Hollande, s'appuie sur la verticalité de la V^e République, ce qui lui permet de considérer le Parlement comme une simple chambre d'enregistrement.

La crise sanitaire a permis au pouvoir de s'appuyer sur des lois d'exception, notamment celle sur l'état d'urgence sanitaire, pour restreindre les libertés publiques et amplifier la casse du Code du travail et de tout droit du travail.

Lorsqu'il avait pris solennellement la parole au début de la crise sanitaire – mais alors que le virus courrait déjà depuis plusieurs semaines – le président, l'air martial, avait répété à plusieurs reprises « nous sommes en guerre ». Phrase stupide et réductrice mais qui donnait bien le ton d'une poussée d'autoritarisme. Le chef de guerre a été bien incapable de mener la bataille. Mais par-delà les péripéties de la gestion de la crise et de l'impréparation généralisée au sommet de l'État (voir l'article de Pascal Lefebvre, p4) nous avons assisté à une débandade, tant du côté gouvernemental que du côté présidentiel avec l'incapacité de prendre rapidement des mesures concrètes, en se réfugiant à chaque fois derrière l'avis de tel ou tel comité.

Emmanuel Macron a activé le Conseil de défense. On se demande bien en quoi des militaires ou des responsables de la sécurité intérieure peuvent combattre un virus. D'autant plus que le seul exploit de notre armée – mis en avant dans les médias – a été la construction d'un hôpital de campagne à Mulhouse, qui au final n'aura pas servi à grand-chose, alors que les spécialistes des situations d'urgence (notamment ceux que l'on envoie sur les catastrophes naturelles et les tremblements de terre partout dans le monde) peuvent monter des centres de secours et des hôpitaux d'urgence en quelques heures. D'autant que le Service sanitaire des armées ne représente que 0,7% de l'ensemble du système français et qu'après la fermeture de plusieurs hôpitaux militaires (comme le Val-de-Grâce à Paris), les hôpitaux militaires ne disposent plus que de 1750 lits sur l'ensemble du territoire. Les restrictions budgétaires ont frappé le service sanitaire des armées alors que le budget armement a, lui, augmenté.

Mais plus encore que ce Conseil de défense, c'est la manière de gérer la crise qui est problématique. Le président a ainsi créé toute une série de comités chargés d'éclairer la situation. Mais en toute logique c'est au gouvernement de savoir prendre ces décisions, en recueillant d'ailleurs les avis qu'il veut. À quoi sert le ministère de la Santé si il n'est pas en mesure de répondre aux sollicitations et interrogations du chef de l'État ou du premier ministre ? On pourrait multiplier les exemples de ces conseils consultatifs nommés pour éclairer le prince (qui en dernier ressort décide) au mépris d'un fonctionnement normal de l'État. C'est une des illustrations de la dérive monarchique de nos institutions. ●



La réforme 100 % santé, des soins pour tous 100 % pris en charge

Les français renoncent trop souvent à des soins pour des raisons financières.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les assurés peuvent bénéficier des paniers optiques et dentaires de l'offre 100 %.

100 % Optique

- Une large gamme d'équipement,
 - Des verres antireflets, anti-rayures,
 - Des verres amincis,
- Garantis pendant deux ans en cas de casse.

100 % Dentaire

- Des prothèses de qualité,
- Des prothèses esthétiques,
- Céramique = 100 % remboursées sur les dents du sourire.

Obligation pour les professionnels de santé de proposer des devis pour des équipements sans reste à charge.

Une condition : être équipé d'un contrat de complémentaire santé responsable.

Aucune contrainte !
Votre contrat de complémentaire santé vous permet d'accéder à des offres avec reste à charge.

Pour plus d'informations :
<https://www.ag2ramondiale.fr/sante-prevoyance/mutuelle-sante/qu-est-ce-que-le-100-sante>



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

À ÉCOUTER LE GOUVERNEMENT, EN CE TRISTE PRINTEMPS, ON AVAIT L'IMPRESSION QUE 90 % DES FRANÇAIS ÉTAIENT CONFINÉS COMME DES SARDINES, LIVRÉS À L'INACTIVITÉ ET À L'ENNUI, ATTENDANT DEVANT LEUR ÉCRAN DE TÉLÉVISION UNE DÉLIVRANCE MIRACULEUSE LE 11 MAI.

SAUF QUE... BIEN DES CHOSSES. IL Y A TANT À DIRE SUR LA SITUATION RÉELLE DU PAYS. CONCERNANT NOTRE DOMAINE D'ACTIVITÉ, LE PAPIER, NOUS AVONS DONNÉ LA PAROLE À QUELQUES-UNS DE CEUX QUI ÉTAIENT TOUJOURS AU TRAVAIL, MALGRÉ CE QU'ON TENTAIT DE NOUS FAIRE CROIRE. RÉSIGNATION, ENGAGEMENT, SOLIDARITÉ, DÉBROUILLE, PEUR, LUTTE, HUMOUR, COLÈRE, ESPOIR... LE QUOTIDIEN DE NOS CAMARADES RESTÉS AU BOULOT, POUR QUI PERSONNE N'A FRAPPÉ SUR DES CASSEROLES, À SA FENÊTRE, LE SOIR À VINGT HEURES.

COVID 19

TOUJOURS AU BOULOT



Branle-bas de combat, tous aux abris !

15 mars 2020, dimanche de premier tour des élections municipales sur fond de pandémie Covid-19. Les résultats sont moins attendus que l'allocution de Macron. Après nous avoir envoyés au charbon, pour accomplir notre devoir de citoyens, le président a-t-il fait le sien, celui de nous protéger ? Non. Sous couvert de mesures dites adaptées, nous étions traités comme de la chair à canon. Nous n'étions qu'au tout début des mensonges d'État. Tombe alors le confinement pour deux premières semaines. Branle-bas de combat, il faut rentrer chez soi ! Aux oubliettes les élections des maires et mairesses ? Le système mis en porte-à-faux.

Volte-face, enfin presque. C'est au choix ou pas, pour tous les travailleurs qui font partie des entreprises « d'utilité publique ». Il y a ceux qui ne veulent plus remettre un pied dehors. Ceux qui, coûte que coûte, veulent faire partie de l'effort national et se sentir utiles, « sur le front ». Ceux qui doivent faire face à la garde de leurs enfants, privés d'école, de crèche et garderie, d'assistante maternelle. Le recours à l'arrêt maladie est mis en place. Et, il y a ceux qui sont brutalement déclarés en chômage partiel. Rien n'est plus déstabilisant que de passer du jour au lendemain à une activité zéro ou même à 20, 40 ou 50 %. Sans méthode ni explication, mais avec un seul mot d'ordre : « Restez chez-vous. »

LE TÉLÉTRAVAIL OBLIGATOIRE COMME SEULE ÉCHAPATOIRE

À peine le temps de se retourner, d'organiser matériel, pas de matériel... outils, pas d'outils... et formations dans la foulée en audioconférence. Certains en rêvaient depuis longtemps comme d'un nirvana. Sauf qu'aujourd'hui ce télétravail est imposé, avec des conditions de travail dégradées.

Le stress de la crise sanitaire, les enfants dont il faut s'occuper, un(e) conjoint(e) omniprésent(e), une personne hospitalisée à domicile, des parents isolés, des amis éloignés, ou bien devoir se retrouver totalement seul(e), tout cela n'a rien d'ordinaire.

Les équipes déjà soudées sauront mieux s'adapter aux aléas et défis nouveaux de l'isolement. Le manager doit renforcer la cohésion du groupe tout en passant par l'individuel, à chaque démobilisation, afin de défier le sentiment d'abandon.

Alors que certains enchaînent les visioconférences et ont une charge mentale croissante, d'autres se rongent les sangs de ne pouvoir apporter leur pierre à l'édifice, étant momentanément mis sur la touche.

Le sentiment d'inégalité ravage les esprits, au risque d'un retour difficile à son poste. Cette période de confinement accentue la menace d'avoir des laissés-pour-compte. Seuls ceux qui sont assurés de leur rôle dans l'entreprise et la société garderont leur sérénité dans cette phase obscure.

UN GRAND ÉCART À LA LIMITE DU CLAQUAGE

Le réseau social, s'il est bien maillé, pourra un minimum adoucir les angoisses grâce au partage d'expérience, de vécu

et donc, de relativité. Mais une fois de plus se creusent les écarts pour les personnes en fracture numérique, les plus vulnérables, les personnes seules ou très mal accompagnées, les personnes malades, nos anciens cloîtrés dans les Ehpad, ou encore celles qui avaient déjà des difficultés financières. Tous ceux qui ont déjà des bleus à l'âme, des bosses, des failles et des doutes voient leur ciel s'assombrir brutalement encore un peu plus. Certains d'ailleurs ont déjà perdu leur emploi. Certains n'ont pas même de quoi manger chaque jour. Les banques se dérobent devant nos artisans, les indépendants et petites structures. L'endettement et la faillite guettent.

Prendre soin de ceux qui prennent soin de nous. Ceux qui doivent continuer à travailler la boule au ventre en prenant tous les risques pour eux et leur entourage car ils n'ont ni masques ni gants, ou si peu, ont fait le vœu pieux de passer au travers de ce virus mortel.

Nos « blouses blanches » en première ligne paient un lourd tribut, fragilisées, déjà usées depuis des années de restrictions budgétaires, de lits et de personnel.

Nos « blouses bleues », sur qui la nation compte pour faire face aux nécessités absolues, sont pourtant les moins bien considérées.

Et, tout à coup, sortant de l'invisibilité ces blouses se transforment en capes pour passer au rang de « héros ». Notre attention soudaine

Nos « blouses blanches » en première ligne paient un lourd tribut, fragilisées, déjà usées depuis des années de restrictions budgétaires, de lits et de personnel.

ne doit pas être uniquement le reflet d'un moment de sursaut ni d'instinct de survie. Leur reconnaissance est au-delà des « merci » ou même d'une prime. Il est temps, enfin, de les rémunérer à leur juste valeur.

Fallait-il encore nous rappeler que nous avons tous besoin les uns des autres. La société est aveugle. Elle s'arrange pour dissimuler les vies éteintes, sacrifiées.

Non, la vie ne sera jamais plus comme avant.

Le danger est réel pour les personnes en CDD, pour celles qui devront diminuer leur activité, et pour celles qui seront congédiées. Le salarié sait s'adapter voire même, faire mieux avec moins. Quelle aubaine pour les patrons ! Un cataclysme sociétal s'annonce si nous ne construisons pas demain dès maintenant. Les emplois doivent être sécurisés, avec une Gestion prévisionnelle des emplois et compétences solide, ambitieuse mais surtout réalisable. Attention à ne pas perdre de salariés sur la route de l'employabilité en mutation accélérée.

N'avons-nous rien compris ?

La solidarité, cri du cœur de l'humanité, ne se répand pas comme une traînée de poudre mais au goutte-à-goutte. Les altruistes sont encore trop

rars à endiguer la gangrène de l'individualisme. Le flux international du capitalisme est l'ennemi du peuple. Que signifie l'Europe, si ce n'est un accord économique favorable au mieux portant ? Qu'avons-nous fait de nos valeurs communes ? Il est urgent de les réactiver, et au-delà de toutes frontières.

Le 11 mai ne signifiera pas un retour massif dans les entreprises. Le télétravail va perdurer. Un déconfinement avec parcimonie, histoire de juger de l'efficacité des mesures sanitaires qui seront déployées. Nous ne pensons plus qu'à sortir de cet enfermement physique et mental. Pourtant, à l'horizon, se dessine l'appréhension de franchir le seuil d'un monde en convalescence. Cette prise de conscience collective doit profiter à une seule société, juste et durable. Agissons maintenant. Portons des masques, mais ne nous voilons pas la face.

• **Aria Pict, encadrant une équipe 100 % en télétravail**

Pour la sécurité des autres malades

Avril. Guy, 51 ans, élu CGT, travaille comme opérateur PAO, en Nouvelle-Aquitaine, dans une entreprise qui fabrique des emballages en carton pour la pharmacie et la cosmétique. Depuis deux ans, explique-t-il, la direction s'orientait vers la cosmétique, qui rapporte davantage quand tout va bien, mais l'épidémie est arrivée, et avec elle à la fois une nécessité et une opportunité : nécessité, parce que l'usine produit des boîtes pour des labos qui commercialisent entre autres l'insuline pour les diabétiques. S'ils ne la trouvaient plus en pharmacie, ils devraient aller à l'hôpital pour recevoir leurs injections... Et opportunité, parce que voilà soudainement un secteur redynamisé, pour ne pas dire juteux...

La direction, raconte Guy, a pu craindre un moment que les élus ne réclament la fermeture de l'usine pour la protection du personnel. Mais la production rentre dans le cadre d'une « *structure de santé à intérêt thérapeutique majeur* » et, ajoute-t-il simplement, « *on n'allait pas se dérober alors que des gens se battent dans les hôpitaux et ont besoin de ces médicaments. Nous ne sommes pas exposés aux malades. Il fallait juste que les normes de sécurité soient respectées pour nous.* »

MAUVAISES SURPRISES

Alors, on a commencé par envoyer en télétravail tous ceux dont la présence n'était pas indispensable sur le site, l'encadrement en particulier. Il y a aussi les personnes qui s'occupent de leurs jeunes enfants, celles qui souffrent de maladies chroniques pour lesquelles elles devaient déclarer un arrêt de travail. Et là... quelques mauvaises surprises. Le gouvernement a manqué de précision sur le degré d'affection qui autorise



cet arrêt de travail. Des collègues de Guy se sont arrêtés, sans savoir qu'ils n'étaient pas assez atteints pour en bénéficier. Un diabète, mais de type 2, quand c'est finalement seulement la forme insulino-dépendante qui est prise en compte ; une hypertension artérielle, pas cataloguée comme « complexe », ne donne pas droit non plus à l'arrêt. Les salariés concernés sont donc revenus au travail, dans de mauvaises conditions, entre une et trois semaines plus tard, avec la peur de ne pas être payés pour cette période. Plus grave encore, le cas de ce collègue qui avait subi une importante intervention cardiaque et qui, au bout d'un mois, n'a toujours reçu aucune réponse de la CPAM. « *Ils doivent être dépassés, suppose Guy. Ils sont enclins naturellement à la modération des arrêts de travail mais ne pas répondre est peut-être un moyen d'inquiéter les salariés et de les inciter à reprendre leur travail.* »

MASQUES INUTILES...

Ceux qui, comme Guy, sont en poste depuis le début, n'ont pas eu droit au masque, la direction s'alignant sur la position initiale d'Emmanuel Macron, qui ne les estimait pas indispensables. En revanche, les élus se sont battus pour obtenir le figeage des factions et un quart d'heure payé, afin de laisser à chacune d'elles le temps de débaucher et rebaucher sans croisement des personnes.

Le matériel nécessaire a été fourni pour la désinfection des postes de travail, avec une particularité savoureuse pour le gel hydro-alcoolique. Il en manquait là aussi, mais les élus ont pu compter sur un pharmacien, lui-même en contact avec une distillerie de cognac, qui leur a ainsi fabriqué un gel local de premier ordre !

Moins évident, le problème des vêtements de travail, qui ne doivent en aucun cas sortir de l'usine. Habituellement, une société se charge de leur collecte et de leur nettoyage.

Curieusement, la direction a commencé par revenir sur cette disposition, dès le début de l'épidémie. Si le personnel ne s'était plus changé dans les vestiaires, cela aurait résolu le

Les salariés concernés sont donc revenus au travail, dans de mauvaises conditions, entre une et trois semaines plus tard, avec la peur de ne pas être payés pour cette période.

problème de faire se côtoyer trop de personnes dans un espace exigü. Limpide, n'est-ce pas ?

Simultanément, rappelle Guy, on apprenait la mort de Julie, cette adolescente de seize ans. L'hôpital n'avait pas voulu remettre ses vêtements contaminés à sa famille, et les avait brûlés. Hors de question, pour Guy, de rapporter à la maison ses effets dangereux pour tous. La direction a cédé.

Si tout se passe globalement correctement à l'usine, il n'en est pas de même dehors. En Nouvelle-Aquitaine, la covid a très peu frappé. L'heure est au relâchement, aux parties de cache-cache pas très drôles avec les gendarmes sur les sentiers forestiers, et bientôt peut-être au retour des touristes. Guy appréhende l'après 11 mai. Comment maintenir un haut degré de vigilance et de sécurité dans l'usine où la direction n'aura certainement rien de plus pressé que de revenir à des dispositions moins contraignantes ?

D'autant qu'il s'interroge. Il n'y a pas que la CPAM aux abonnés absents. Deux fois, dans des négociations cruciales, les élus ont tenté d'interroger, en vain, la Carsat ; sur le sujet du gel et sur celui des vêtements souillés. Un interlocuteur a fini par leur lâcher : « Vous savez, nous, on n'est plus vraiment dans le coup, comme c'est un problème de santé publique, c'est le gouvernement qui reprend la main. » Et Guy s'interroge : est-ce une affaire de personne découragée, ou le gouvernement qui voudrait supprimer cette instance, la contraint-il au retrait ?

• AD

Une impression de fierté sur fond d'incertitudes

Mai. Même en zone verte dès le début du déconfinement, l'ouest de la France ne va pas reprendre vie d'un claquement de doigts. L'activité dans les imprimeries du groupe de presse *Ouest-France* peut en témoigner. Le quotidien sort d'ordinaire 52 éditions, « aujourd'hui nous sommes à 24. Trois rotatives sont à l'arrêt » relève Bertrand Corvez, conducteur de rotative et militant à la FILPAC. Moins de locale pour davantage d'informations nationales. « Une dizaine de pages en plus. Tout est tourné sur la Covid », indique le militant.

Les finances de *Ouest-France* commencent, elles aussi, à tousser. La conséquence des ventes en kiosque qui, comme pour toute la presse, s'effondrent. À quoi s'ajoutent des revenus publicitaires asséchés. Les audiences des sites internet, quant à elles, n'ont jamais été aussi flatteuses, mais la monétisation de la publicité n'arrive toujours pas à construire un modèle aussi rentable que le papier.

Aujourd'hui, dans les imprimeries de *Ouest-France*, entre 60 et 80 % des effectifs œuvrent pour assurer la continuité de l'information. « On se sent utile » assure Bertrand Corvez. « Le moral est bon. Les gens sont contents de venir au travail. Ils ont envie d'être là. L'ambiance a évolué. » Il faut dire que les sites d'impression ont été épargnés par ce maudit virus. « Quelques arrêts de travail, indique Bertrand, pour que les parents puissent rester à la maison avec leurs enfants ».

Les négociations avec la direction n'ont pas cessé, mais chacun chez soi. « C'est compliqué quand on est 15 en visioconférence ! » Bertrand n'a rien lâché et réussi à défendre les salariés. « 100 % du salaire, et le nombre des congés n'est pas touché » lance-t-il. « À un moment, il faudra bien qu'on se revoie » s'amuse-t-il.

La Covid a pour le moment repoussé la fermeture prochaine d'une rotative. Avec elle, de nombreux postes sont menacés. Bertrand n'a pas perdu de vue cette échéance. Les discussions avaient commencé avant le Covid. « Le mot d'ordre : pas de casse sociale. » D'après lui, les départs en préretraite et d'autres - volontaires - devraient permettre de limiter les effets de cette fermeture. Quelles seront les répercussions sociales de la Covid dans un contexte économique déjà très fragile ?

La direction générale de *Ouest-France*, depuis plusieurs années, modernise ses lignes d'impression. Déjà en 2014, deux nouvelles rotatives remplacent les anciennes. « La stratégie vise donc à réduire les coûts de production du papier » (AFP 26/11/2016). Comme trop souvent les salariés ont été la variable d'ajustement. 66 départs volontaires avaient été enregistrés...

La Covid a pour le moment repoussé la fermeture prochaine d'une rotative. Avec elle, de nombreux postes sont menacés.



Dans le même temps *Ouest-France* rachète ses concurrents, réorganise sa diffusion. Cette logique, essentiellement guidée par les recettes publicitaires, entraîne la disparition d'agences sous le prétexte de la rationalisation. D'autres ouvrent, mais ne compensent pas ces fermetures. Quand la régionalisation et la mutualisation de certaines rubriques s'ajoutent à la disparition de la pluralité de la presse, l'information locale est la première victime. Bertrand n'est pas dupe : « La Covid a permis un test grandeur nature... »

Bas les masques !

• JD

Alice, licenciée, ne lâche rien

Nous avons rencontré Alice, à Saint-Quentin (Aisne), en juin dernier. Elle nous avait raconté sa lutte quotidienne contre la direction d'Ondulys, pour défendre ses collègues exposés à des conditions de travail et d'hygiène scandaleuses. Elle faisait aussi l'objet d'une plainte pour injure publique, à la suite de la publication d'une illustration de Rust, dessinateur de la FILPAC, représentant un atelier d'Ondulys en porcherie (cf. Impac n°180, p.18). Depuis, elle a été licenciée. Elle se bat maintenant pour sa réintégration.

Mai. Pendant le virus, si des centaines de dossiers attendent d'être instruits, d'autres procédures continuent, et peut-être pas les plus urgentes... Ainsi, les petits cochons de Rust, ont-ils valu à Alice une convocation à Lille le 7 avril pour une « audience relais », formalité expédiée en quelques minutes, dont la seule finalité était d'assurer le maintien de son jugement, prévu le 1^{er} septembre prochain. Entre-temps, pour le même motif, elle est reconvoquée le 7 juillet. Elle attend également son audience au conseil des prud'hommes, qu'elle a saisi pour discrimination syndicale, et des nouvelles du tribunal administratif qui doit statuer sur son licenciement.

Toujours déléguée syndicale mandatée par la FILPAC, Alice n'a peut-être pas remis les pieds chez Ondulys depuis quelques mois, mais on la retrouve aussi active et déterminée qu'auparavant, et très au fait de la situation à l'usine, informée par des collègues désemparés qui espèrent son retour : « *Je veux revenir me battre pour eux. Je le leur dois. Je les aide comme je peux à distance, mais c'est difficile pour eux de se mettre en danger...* »

Pendant le confinement, l'entreprise a fonctionné comme d'habitude. Production prioritaire ? Même pas. « *La direction a maintenu l'activité, c'est tout.* » Au moins y a-t-il eu un vrai progrès au niveau de l'hygiène, ce qui n'était pas du luxe. L'encadrement et tous ceux pour qui c'était possible mis en télétravail, on a distribué des masques au personnel restant sur le site, mais sans obligation de les porter. Bien difficile, explique Alice, quand on travaille dans une atmosphère étouffante en respirant déjà toute cette poussière.

Même lorsqu'il a été décidé que toute personne malade, ne serait-ce qu'une journée, devrait à son retour subir un entretien, voire une prise de température, au mépris du secret médical, du respect de la vie privée et de la simple légalité, personne n'a moufté, surtout pas les syndicats maison FO et CFDT...

L'incendie qui s'est déclaré à l'usine dans la nuit du 19 mars n'a pas fait non plus couler beaucoup

d'encre. Pourtant, Alice alerte inlassablement sur les failles de la sécurité. « *Nous étions tout au début du confinement, les médias locaux n'avaient que ça en tête... Les dégâts auraient pu être immenses ! Un incendie dans une usine de carton...* »

La révolte va-t-elle finir par l'emporter sur la peur de perdre son emploi ? Rien n'est moins sûr aujourd'hui. Alice remarque que les personnes confinées, très remontées il y a quelques semaines, ont l'air tout simplement... reposées. Le stress dû à l'épidémie semble les avoir bien moins affectées que celui généré par le quotidien au travail.

Elles, vont y retourner. Pas Alice, qui attend le jugement du TA, étape cruciale, mais probablement pas la dernière : « *Si je gagne, Ondulys fera probablement appel. Si Ondulys gagne, je ferai appel.* »

D'ici là, elle peut garder ses enfants à la maison jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour elle, « *les conditions d'apprentissage ne sont absolument pas réunies avec le dispositif actuel. Autour de nous, très peu de personnes mettront leurs enfants à l'école, et celles qui le feront c'est vraiment parce qu'elles n'auront pas le choix.* »

On retrouvera Alice en septembre, pour le procès des petits cochons de Rust. On sera vraiment curieux d'écouter l'accusation...

• AD

Le virus du dialogue

Mai. Dès le début du confinement, deux des quatre rotatives de l'imprimerie de Ovest France à Rennes ont été mises à l'arrêt. Celles restant en service sont plus récentes, produisent plus avec moins de salariés autour. Tout bénéf pour la direction qui a mis en place, avec l'aide des syndicats, une nouvelle organisation pour surmonter le confinement. Moins d'exemplaires tirés, les éditions étaient elles aussi plus limitées. Par exemple, une seule édition pour le Morbihan qui d'habitude se décline sur les villes de Vannes et Lorient.

Des économies d'échelle malheureusement nécessaires. Les ventes en kiosques, comme pour toute la presse, se sont effondrées. Les rentrées publicitaires frôlaient dangereuse-



Quand ça va, ça va !

Au début, certains collègues étaient stressés. Quelques-uns ne se voyaient pas sortir de chez eux. D'autres se demandaient à quoi ça servait d'aller travailler.

Morgan

ment le zéro. Malgré ce contexte compliqué, les imprimeurs rennais de Ouest France s'estiment « privilégiés » comme le répète Morgan Kergus, délégué FILPAC-CGT. « *L'équipe est très soudée* » insiste-t-il. D'après lui, la moyenne d'âge dans l'équipe avoisine les 46 ans. Les salariés travaillent ensemble depuis des années. Mais cela n'a pas empêché les interrogations : « *Au début, certains collègues étaient stressés. Quelques-uns ne se voyaient pas sortir de chez eux. D'autres se demandaient à quoi ça servait d'aller travailler.* » Ce ne sont pas les louvoiements dans la communication gouvernementale qui ont pu rassurer. « *Fallait-il mettre des masques ? Seront-ils obligatoires ?* » demande Morgan. Et puis l'avenir de l'entreprise, et donc des emplois, trottaient aussi dans les esprits... « *Quand nous avons eu le maintien des salaires, les gens étaient plus rassurés.* » Par chance, l'ouest de la France a peu subi les ravages de la Covid-19. « *C'est sûr que ça a changé la donne.* » Cette période aura eu plusieurs mérites d'après Morgan. « *Nous travaillons pour l'intérêt public. Nous véhiculons l'information.* » Au-delà de cette fierté, il a repéré quelques changements de comportements. Même s'ils œuvrent ensemble depuis des années, certains collègues se sont plus ouverts, « *quand ils nous parlaient des devoirs à la maison, ou du télétravail de leur conjoint pour lequel il fallait réserver une pièce et ne pas faire de bruit* ». Pour quelques-uns, le travail devenait même « *une soupape. Ils étaient heureux de venir à l'imprimerie. Certains étaient même surpris de tenir ce genre de discours* ».

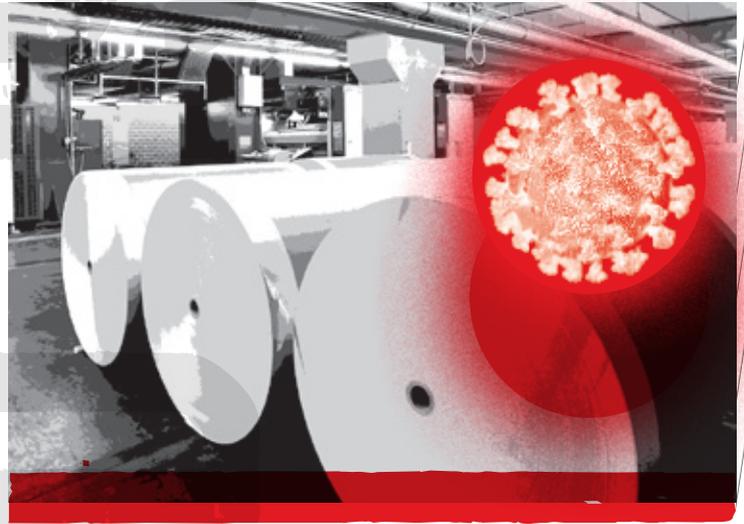
Les sportifs eux aussi s'épanchaient plus que d'habitude. « *Ils étaient frustrés. Ils parlaient entre eux, mais ne pouvaient plus sortir ensemble. Quelques-uns ont tenté des séances en visio, mais ce n'était pas pareil.* »

La Covid et la généralisation des réunions par écrans interposés ont entraîné quelques couacs dans l'organisation de l'imprimerie. « *Pour les plannings, tout le monde n'avait pas d'adresse mail pro. Nous étions prévenus au dernier moment* » relève Morgan. Bon gré mal gré, face à cette situation inédite, les ajustements ont pu être opérés grâce à un dialogue ininterrompu avec la direction. « *Les gens ont ressenti l'intérêt de la présence du syndicat. Nous avons essayé de trouver les meilleures solutions.* »

Morgan s'avoue pourtant pessimiste pour la suite : « *Même si la direction a un discours protecteur, on sent bien qu'il y aura du changement. Il faudra faire des économies et ce sont les gens qui vont en pâtir.* » Depuis des années, Ouest France rationalise – ou déshumanise au choix – ses outils de production. C'est-à-dire achète du matériel produisant plus avec toujours moins d'humain autour. « *Maintenant, avec la Covid, ils peuvent tout justifier. Que pourra-t-on leur répondre ?* »

Aujourd'hui, l'activité de Ouest France reprend doucement. Les commerciaux sont repartis sur les routes et les éditions locales réapparaissent. L'imprimerie retrouve son rythme et les sportifs leurs activités favorites !

• JD



Mai. À Saillat-sur-Vienne, la papeterie date du XIX^e siècle. Rachetée en 1989 par le groupe américain International Paper, elle emploie directement 600 personnes et produit principalement des rames de papier, mais elle est aussi la seule en France à assurer tout le processus de fabrication, depuis la réception du bois.

C'est précisément au tout début de cette chaîne qu'intervient Mattew, aux commandes d'un engin qui décharge le bois pour alimenter la ligne de coupe.

« *Le bois feuillu est coupé dans un secteur d'environ 150 km autour de l'usine, explique-t-il. Le résineux, on va le chercher un plus loin, il y en a peu, ici en Limousin, et il est nécessaire pour fabriquer la pâte. On en reçoit des Landes, mais aussi du Grand-Est, voire de l'Allemagne.* » Qu'en est-il du scolyte qui ravage les épicéas ? Mattew est zen : les attaques de la bestiole n'ont aucune répercussion sur la qualité de la pâte à papier, c'est même le seul usage qu'on peut faire de ce bois malade et l'usine en a reçu et traité près de 1 500 tonnes.

Mis à part cet intéressant fonctionnement en circuits courts, l'usine veille-t-elle à l'environnement ? La réponse fuse sans hésiter : « *Oui, on est dans l'optique de la réduction des produits polluants. On a installé une machine qui utilise moins de produits chimiques et blanchit la pâte avec de l'oxygène injecté.* »

Et pour ce qui est de la période actuelle, Mattew reste aussi positif : « *Au début du confinement, j'avais une petite appréhension. On marchait un peu sur des œufs et comme on travaille en équipe, on se demandait quelles mesures allaient être prises pour qu'on évite de se contaminer. On n'a compté que deux cas dans l'usine, dans les bureaux, mais des collègues avaient des personnes fragiles dans leur famille. On n'y est pas allé vraiment la fleur au fusil. Et puis Nico et Anthony, élus CGT, ont pris les choses en main et se sont réunis chaque semaine avec les cadres.* »

On nous a distribué du gel, des gants en plastique puis quatre masques en tissu. On va maintenant recevoir des casques avec visière intégrée qui se baisse devant le visage. La direction a aussi mis en place un système d'absences autorisées payées. Dans chaque équipe on enlevait une personne la semaine et deux le week-end, pour qu'il y ait le moins possible d'interactions dans le service. Moi, dans ma cabine, je me sens en relative sécurité. Je vois environ 150 chauffeurs par jour, on se dit bonjour, merci, mais sans véritable contact. C'est plus alarmant dans les salles de contrôle, quand on va déjeuner... »

L'usine a continué à tourner à plein régime, quoique différemment : « Les clients nous ont surtout demandé de la pâte à papier brute pour

les emballages, notamment pour la farine. Du coup on a vendu plus de pâte en matière première qu'en rames. On est aussi dans une région boisée et au début du virus, beaucoup de scieries des alentours se sont arrêtées. Alors les transporteurs sont tous arrivés chez nous pour décharger leur bois. On a connu une explosion de livraisons comme jamais. On était en sous-effectif, et derrière, ça arrivait... Les hommes et les machines ont été soumis à rude épreuve. »

Aujourd'hui, Matthew demeure confiant. On entend parler ici aussi de réduction des coûts et de réorganisation de certaines catégories de personnels, mais il décrit une direction ouverte au dialogue, qui entretient de bonnes relations avec une CGT locale, il faut le dire, au top ! Et le jour de cet entretien, le 20 mai, ça fait pile poil dix ans que Matthew est entré dans l'usine. On espère qu'il fêtera ça un peu plus tard avec les collègues, À LA retentissant et tout ce qui va avec... •AD

CHRONIQUE DE LA CONNERIE ORDINAIRE
CHANTAL, C'EST LA FIN DU MONDE !

Il y a quelques semaines, pendant le confinement, ma voisine Chantal était à sa fenêtre. Je lui lance :

- Chantal, c'est la fin monde ! - Où ça ? me réplique-t-elle. Elle est gentille Chantal, gentille mais pas fute-fute. Elle a le cœur plus grand que le cerveau.

Sur l'instant, je reste sans voix devant tant d'innocence...

Une perle de brèves de comptoir, éblouissante et fulgurante comme une étoile filante. Puis, en y réfléchissant je me dis qu'elle n'a pas tort. Ce qui nous importe ce n'est pas le monde mais NOTRE monde. Qu'une catastrophe fasse plusieurs milliers de morts au fin fond de l'Asie ou de l'Afrique nous touche moins que la disparition d'un proche. C'est humain... Ce fichu virus, quand il ne tuait que quelques Chinois dans une province au nom imprononçable nous inquiétait moins que le risque de manque d'huîtres pour le réveillon. Et même quand il s'est installé chez nous, à part ceux qui étaient atteints directement, les malades et leurs familles, le personnel hospitalier, tout le monde s'en foutait. Ce n'est que l'instauration du confinement et l'impossibilité d'aller acheter leur Nutella et leur Coca-Cola chez Leclerc ou la fermeture du McDo qui a dérangé « les braves gens ». Oui, Chantal avait raison, la fin du monde n'est grave que si elle se produit dans notre cour.

Ce virus a ainsi eu le mérite de mettre en lumière les absurdités de notre société et de nos comportements.

Pour économiser une poignée de centimes (mais en faire gagner des millions à quelques actionnaires) la production de médicaments, de vaccins, de matériel médical a été délocalisée en Chine et en Inde. Par pudeur sans doute, personne n'a parlé des conditions déplorables dans lesquelles cette fabrication se fait : salaires de misère, temps de travail à rallonge, pollution de l'air, de l'eau, des terres. Pour éviter de nous importuner, personne ne nous a non plus raconté ce qu'étaient devenus les ouvriers des usines françaises (et européennes, ne soyons pas chauvins) qui se sont retrouvés sans emploi et sans reve-

nu suite à ces délocalisations. Et enfin c'est probablement un simple oubli si aucun responsable politique, économiste ou journaliste n'a évoqué les problèmes d'indépendance que posait le fait de déléguer la production de produits aussi stratégiques et indispensables à une puissance étrangère (et concurrente). Simple oubli ou incompétence... voire mépris de la vie des gueux car pour les élites qui nous gouvernent l'argent achète tout. Intéressante aussi, cette manie bien française de ne pas respecter la loi et les consignes de sécurité parce que « moi j'ai une bonne raison et je suis prudent » et en même temps de critiquer voire dénoncer ceux qui en font autant. Tout ça nous rappelait le bon temps de l'Occupation, Je pense que nous ne sommes pas passés loin du virus jaune cousu au revers de la veste. Cependant, le fait le plus marquant reste le sort réservé aux vieux. Particulièrement dans ces mouiroirs industriels pompeusement appelés EHPAD. Déjà en temps normal c'est rentabilité, productivité et économies à tous les étages. Personnel réduit, mal formé, mal payé, mal équipé, démotivé. Treize minutes pour laver, préparer, habiller et lever le vieux. Nourriture insipide, propreté et hygiène douteuses. Plus près de la survie que de la vieillesse heureuse... Peu de matériel de protection : masque, blouse, désinfectant... Alors quand débarque le virus c'est « open bar », vieux à volonté pour la faucheuse. Pourtant ils auraient dû se méfier les joyeux drilles de l'âge d'or. Dès qu'il y a une hécatombe c'est pour eux. Mais la canicule de 2003 ne leur a pas servi de leçon ! Faut dire que la mémoire n'est plus leur point fort. Heureusement, nos gouvernants et dirigeants ont compris. Fini la destruction de la forêt tropicale qui conduit les animaux sauvages,

avec toutes leurs maladies et virus, à côtoyer toujours plus les humains. Fini la pollution qui pourrit tout. Fini les émissions de gaz qui dérèglent le climat. Fini le capitalisme et le libéralisme sauvage. Mais non, je déconne. La vie doit reprendre ses droits, et la vie c'est l'économie et la croissance.

Alors à bientôt, à la prochaine épidémie, guerre de la misère, catastrophe « naturelle » provoquée par l'homme... Et surtout bonne santé. ///

GUY BERGAGNE





VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG DE VOTRE MANDAT

Pour construire ensemble des alternatives viables

- Appui à la négociation d'accords
- Analyses stratégiques, économiques et sociales
- Expertise et conseil
- Conditions de travail
- Formations économiques & SSCT des membres et suppléants du CSE



www.secafi.com

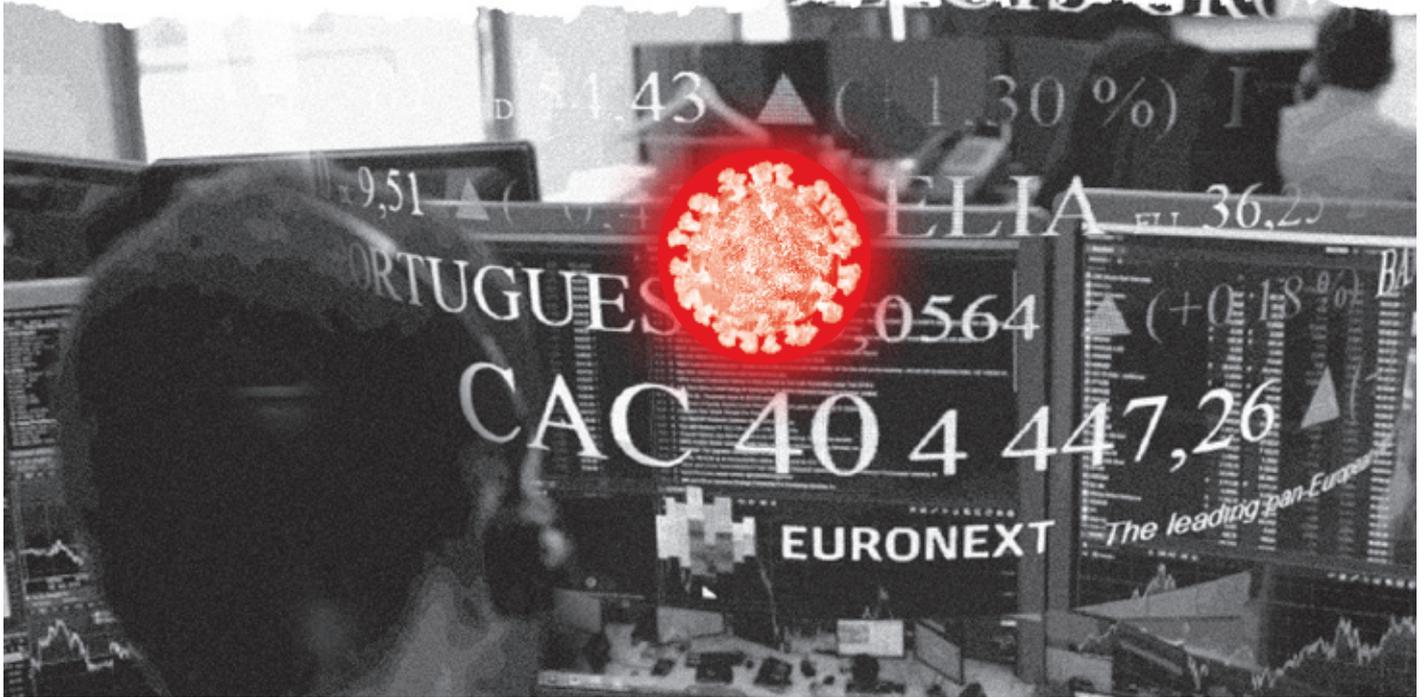
Tél. : 01 53 62 70 00 - contact@secafi.com



COVID 19

RETRAITES

LA FICTION AU SERVICE DES LUTTES



 GÉRARD RODRIGUEZ

Au moment où ces lignes sont écrites, il se dit que le gouvernement pourrait bien relancer sa contre-réforme des retraites. Pour certains, cela confirmerait que les dirigeants du pays n'ont rien compris à la crise du Covid, laquelle a démontré que rien ne valait la solidarité, le collectif et la socialisation face à une pandémie et/ou une crise économique.

Ce point de vue tient la route si l'on considère que tout un chacun raisonne avec une même logique d'intérêt général, mais tel n'est pas le cas. Il est frappant de constater que même parmi les opposants de l'actuel gouvernement, nombreux sont ceux qui pensent que celui-ci reste malgré tout le garant de l'intérêt général, puisque n'est-ce pas la fonction première de l'État ? Ce cela révèle deux problèmes pour tous ceux qui ont à cœur de combattre les politiques et les orientations mises en œuvre : d'une part une sous-estimation de la

contribution de l'État au capitalisme dit financiarisé, d'autre part une difficulté à comprendre le fonctionnement et la logique de ses dirigeants.

Sur le premier point, il est fréquent d'entendre, que dans sa phase actuelle, le capitalisme exige toujours moins d'État. La privatisation à tout crin, l'effacement de l'État-providence ainsi que la baisse continue des effectifs de fonctionnaires... plaident en ce sens. Mais à y regarder de plus près, on constate qu'en réalité l'État est devenu omnipotent, mais au seul service... du capital. Le domaine de la protection sociale est particulièrement concerné, en premier lieu avec l'étatisation de la Sécurité sociale.

Concernant le second point, la difficulté est liée à la méconnaissance du monde de la finance et de ses principaux acteurs. Le passage par la fiction peut permettre de mieux l'approcher.

Pour s'en tenir au cinéma ou à la télévision, plusieurs films ou séries, je pense à *Loup de Wall Street*, à *Margin call* ou encore à *Bad banks*, ont été considérés comme dépeignant magistralement ce monde-là. Qu'en ressort-il, sachant que dans bien des cas, c'est bien connu, la réalité dépasse la fiction ? Bien sûr, l'argent et le pouvoir sont les valeurs les plus partagées. Mais il ressort également une obsession du court terme et une indifférence totale aux conséquences souvent dramatiques, sur le plan humain, des diverses opérations. En résumé, comment gagner le maximum d'argent en un minimum de temps, sans états d'âme, et à un point qui défie l'entendement ? Le trading haute fréquence, qui porte sur des opérations en mil-

Mais à y regarder de plus près, on constate qu'en réalité l'État est devenu omnipotent, mais au seul service... du capital.

liards (de dollars le plus fréquemment) avec une échelle de temps d'une dizaine de millisecondes l'illustre particulièrement bien. Or, les dirigeants d'aujourd'hui sont de ce monde là. Ils incarnent le capitalisme dans ce qu'il a de plus fondamental, la quête effrénée du profit, « quoi qu'il en coûte ».

CONTRE-RÉFORME DES RETRAITES, LE RETOUR

Il est admis que le domaine de la retraite est par nature de long terme. Il est significatif de noter que, jusqu'à présent, les réformes n'ont toujours eu quasiment que des effets différés sur de longues périodes avec des projections à dix, vingt, trente, voire quarante ans. Prenons l'exemple de la réforme de 1993, dite Veil-Balladur : il a été entre autres décidé que le calcul de la pension passerait des 10 meilleures années aux 25 meilleures années. Ce changement a nécessité... 15 ans. En 2014, la réforme a fixé à 172 trimestres la durée requise (taux plein) pour la génération née en 1973, autrement dit pour des départs en... 2035.

Le propos n'est pas ici de minorer ou de sous-estimer les effets véritablement dévastateurs de ces réformes sur le moyen et le long terme, mais plutôt d'imaginer leur incongruité aux yeux des financiers, lesquels ont fait du court terme une véritable religion.

L'absence totale de sentiments, d'empathie, quant aux conséquences, ce que montrent très bien les fictions déjà évoquées, doublée de cette obsession du court terme, conduit les puissances financières, et leurs représentants gouvernementaux, à considérer qu'en matière de retraite il faut pouvoir agir beaucoup plus rapidement sur les flux, si possible en temps réel (c'est-à-dire les pensions du moment), surtout en temps de crise.

L'épisode du Covid illustre à la perfection. Dans un premier temps, alors que les cours boursiers s'effondraient, les États et les banques centrales ont injecté des milliards par centaines dans ce qu'ils appellent l'économie, en réalité principalement les marchés financiers. On observe que les cours boursiers sont repartis franchement à la hausse et que, dans le même temps, les annonces de déficits et de dettes se multiplient en précisant qu'il appartiendra évidemment au monde du travail de combler tout ça. D'une part au prix de suppressions massives d'emplois, de pression accrue sur les salaires et de... réduction des moyens alloués à la protection sociale. Évidemment, dans cette optique là, on comprend mieux le retour du gouvernement à ses fondamentaux : préserver les profits des super-riches.

Voilà pourquoi il est de nouveau question de la réforme des retraites qui remplit toutes les cases de conformité à cette conception de l'économie. ●



Un gouvernement de continuité

JACQUES DIMET

Trente ministres, pour un gouvernement qui devait être resserré, et le porte-parole du gouvernement ont été nommés à l'heure où ces lignes sont écrites. Au mois d'avril le président de la République nous assurait la main sur le cœur que les choses ne seraient plus comme avant. Mais nous sommes bien là face à un grand bond en arrière.

Sur les 30 ministres et ministres délégués, 8 seulement sont nouveaux. Sur les 16 ministres de plein exercice, 3 seulement sont des nouveaux, si l'on peut dire : Roselyne Bachelot à la Culture, Barbara Pompili à la transition écologique (elle fut secrétaire d'état à la biodiversité sous les gouvernements Valls II et Cazeneuve) et Éric Dupont-Moretti comme ministre de la Justice. Les autres gardent soit leur ancienne fonction soit participent au jeu des chaises musicales. On remarquera qu'un émule de Sarkozy, Gérald Darmanin, remplace un ancien socialiste à l'Intérieur. Les sarkozystes prennent globalement la place des anciens juppéistes. Tout ça ne sent pas trop le renouveau. On notera que deux ministres font figure de vétérans. Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères est au gouvernement sans discontinuer depuis 2012. Quant à Annick Girardin, qui passe de l'Outre-Mer à la Mer, elle fut secrétaire d'État puis ministre de la Fonction publique sous les gouvernements Valls et Cazeneuve, elle siège au gouvernement depuis 2014. Bravo les artistes !

Mais par-delà ce changement dans la continuité on remarquera que le choix de Jean Castex comme premier ministre n'est pas anodin. Il confirme la marque de droite de ce gouvernement et il n'est pas sûr qu'il soit d'ailleurs simplement la courroie de transmission d'Emmanuel Macron. En nommant Darmanin à l'intérieur, Emmanuel Macron absout la police. On a tout à craindre d'un regain d'autoritarisme.

Muriel Pénicaud est remplacée au ministère du Travail par Élisabeth Borne. La première était la DRH du groupe Danone, la seconde, qui ne brilla ni au ministère des Transports ni à la Transition écologique (elle cumula les deux postes après le départ de Nicolas Hulot), fut la présidente de la RATP, après avoir été directrice de cabinet de Ségolène Royal. Le cap bien sûr reste le même : privilégier les entreprises et les actionnaires, faire passer la loi sur les retraites, continuer à casser la protection sociale. Rien de bien neuf à attendre de ce côté-là. ●

LE PROGRÈS SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL, c'est possible et urgent !



Plus jamais ça !

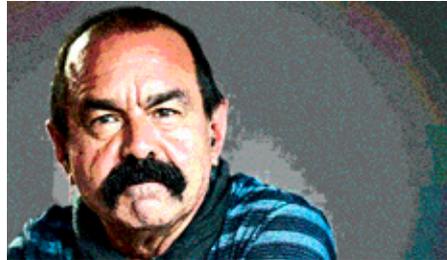
La pandémie du Covid-19 frappe l'ensemble de la planète sans distinction de nationalité, d'origine ethnique ou sociale. Elle met en évidence les fractures entre les citoyens et les peuples (économique, sociale, environnementale, sanitaire, numérique).

Cette crise sanitaire donne à voir l'échec du mode de développement capitaliste fondé sur l'exploitation de l'être humain et de la nature. Les inégalités sociales et sanitaires sont plus que jamais évidentes et ce sont les populations les plus pauvres qui subissent de plein fouet les conséquences de cette pandémie. Selon l'ONG Oxfam, ce sont près de 500 millions de personnes supplémentaires qui vont basculer dans la pauvreté avec la crise – soit un retour en arrière de dix ans.

Dans notre pays, le président de la République et le gouvernement ont fait régulièrement appel à l'unité nationale au nom de la lutte contre le virus. Le président a souvent fait référence à une situation de guerre pour justifier cette unité, en mémoire à d'autres pages de l'histoire de notre pays. Cet appel à l'unité nationale a un double objectif.

D'abord, une volonté de masquer les conséquences d'années de politiques d'austérité sur notre système de santé, et simultanément de détourner l'attention de la population des hésitations et défaillances du pouvoir dans la gestion de cette crise, en tentant de rendre responsables et donc de culpabiliser les citoyens. Cette position du gouvernement pourrait se résumer dans cette double et incohérente consigne :

« Restez chez vous pour vous protéger » et en même temps « allez au travail ». Cette volonté de préserver d'abord les intérêts du capital a des conséquences graves sur de nombreux travailleurs et travailleuses contraints de continuer à travailler sans protections indispensables. Cela se traduit par des contaminations et des décès dont le pouvoir et le patronat refusent de porter la responsabilité.



Cette position du gouvernement pourrait se résumer dans cette double et incohérente consigne : « Restez chez vous pour vous protéger » et en même temps « allez au travail ».



Le second objectif est de préparer l'opinion publique à de nouveaux sacrifices sociaux au nom de la reprise économique, comme en témoigne la publication d'ordonnances dérogatoires au Code du travail pour porter à 60 heures la durée hebdomadaire du temps de travail et ce jusqu'à la fin de l'année 2020. Bon nombre d'entreprises ou de branches se saisissent de l'opportunité pour imposer des accords dérogatoires souvent illégaux. Pas question pour le pouvoir en place d'avoir une quelconque autocritique des décennies de politiques d'austérité, de suppressions d'emplois comme dans le secteur public et la santé ou de casse des droits sociaux ou de la protection sociale. Et pourtant, si la France possède encore des « amortisseurs sociaux » qui atténuent les effets de la crise sur les citoyens et le monde du travail par rapport à des pays comme les USA, sont également mis en évidence les nombreux reculs sociaux que nous subissons depuis des années et que la CGT n'a cessé de combattre.

IL FAUT UN AUTRE MODÈLE DE SOCIÉTÉ

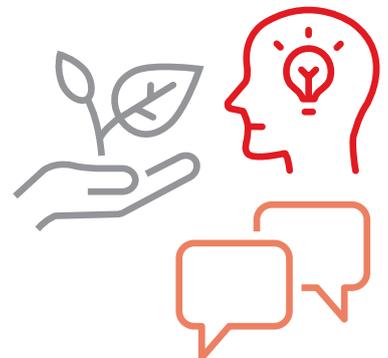
Il est donc urgent d'opérer des ruptures avec ces politiques et construire un autre modèle de société par des transformations économiques,

sociales et environnementales radicales, tout en exigeant des mesures immédiates pour combattre les conséquences de la crise sanitaire et sociale qui se matérialisent entre autres par une explosion des violences sexistes et sexuelles, du nombre de personnes qui n'ont d'autres solutions pour se nourrir que d'avoir recours à l'aide alimentaire.

La CGT a toujours été force de propositions. C'est à partir de celles-ci – que nous portons parfois depuis longtemps – que nous avons construit ce document pour un avenir différent. Un avenir pour réaffirmer que le travail n'est pas une marchandise, que la voix de celles et ceux qui travaillent doit être écoutée et entendue à partir de ce qu'ils créent, ce qu'ils fabriquent. Redonner du sens au travail, au collectif, tout en ayant des droits pour vivre dignement.

Si des ruptures doivent se faire au niveau national, elles doivent également l'être au niveau européen et mondial. C'est pourquoi nous voulons oeuvrer avec d'autres organisations syndicales dans le monde pour mondialiser le progrès social en donnant un caractère contraignant aux normes internationales et donner plus de pouvoirs aux organismes internationaux (OIT et OMS notamment) dont c'est la mission initiale.

Il est temps que de nombreuses voix s'élèvent pour dire « plus jamais ça ». La CGT, porteuse d'un autre projet de société respectueux de l'humain et de l'environnement, veut et doit y contribuer. ●



AMÉLIORER LA VIE EN CHANGEANT LE TRAVAIL !

Le travail est au coeur des préoccupations et des évolutions sociétales, sociales et environnementales. Sa finalité ne doit pas être la création de valeur pour l'actionnaire ou la remise en cause des missions de service public au nom de toujours plus de productivité et de rentabilité.

Changer de cap nécessite de transformer le travail en plaçant l'humain au centre pour lui redonner du sens, maîtriser son contenu, son organisation et sa finalité. Cela commence par reconnaître celles et ceux qui le réalisent.

POUR CELA, IL FAUT :

- reconnaître le travail par le salaire. Cela implique de revaloriser l'ensemble des grilles de classification et de salaire pour que soient prises en compte les qualifications, les certifications, l'expérience acquise et la non-discrimination entre les salariés ;
 - appliquer la loi concernant l'égalité entre les femmes et les hommes. Cela implique de mettre en place de véritables sanctions pour les entreprises qui ne la respectent pas, et de mettre en place un plan de revalorisation des métiers à prédominance féminine. Le gouvernement doit ratifier la convention n° 189 de l'OIT : « Travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques » ;
 - garantir l'égalité des droits sur les lieux de travail entre travailleurs et travailleuses quelle que soit leur nationalité, qu'ils soient détachés saisonniers, sans-papiers, et régulariser automatiquement les travailleurs sans-papiers sur simple preuve de la relation de travail ;
 - assurer un droit d'expression dans l'entreprise afin de définir l'organisation et les conditions de travail ;
 - que l'encadrement dispose aussi d'un droit d'intervention et d'alerte pour refuser de mettre en oeuvre une consigne portant atteinte au collectif ou à l'éthique.
- Les nouvelles technologies doivent permettre de repenser l'organisation du tra-

vail pour que celles et ceux qui réalisent l'activité se la réapproprient. Les outils numériques doivent être pensés et conçus pour permettre de gagner en autonomie, pour développer les espaces d'échanges et faciliter le soutien entre collègues, ou entre encadrants et équipes. Le management doit être fondé sur l'intelligence collective en renforçant la formation sur deux axes : la formation liée au métier et celle liée à l'utilisation des outils numériques.

Le recours au télétravail, dans le cadre de la lutte contre la pandémie, est révélateur des impacts néfastes qu'il peut avoir sur les salariés s'il n'est pas encadré.

Pour la CGT, il est nécessaire d'encadrer les nouvelles formes d'activité professionnelle, notamment par :

- la négociation d'un nouvel accord national interprofessionnel et sa déclinaison dans les branches et entreprises pour encadrer la pratique du télétravail et notamment par un droit à la déconnexion et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que la prise en charge des frais engagés par le salarié ;
- la redistribution aux salariés des gains réalisés par l'entreprise par une revalorisation salariale et une amélioration des conditions de travail.

Il faut préserver et améliorer la santé au travail. Pour cela, il faut que l'organisation du travail, les conditions de travail la favorisent ou ne s'y opposent pas. La médecine du travail doit pouvoir agir en prévention et dès lors que le travail devient pathogène. Ses moyens et prérogatives doivent être étendus comme ceux de l'inspection du travail. Leur indépendance à l'égard des employeurs et de l'administration doit être garantie



pour assurer l'effectivité du respect du droit du travail.

FINANCER LE PROGRÈS SOCIAL, C'EST POSSIBLE !

Les richesses produites en France (PIB) représentent aujourd'hui trois fois plus qu'au début des années quatre-vingt. Cependant, sans mesures fortes, la crise économique, précipitée par l'épidémie, va conduire à l'explosion du chômage et à l'appauvrissement de la population. Pour répondre aux besoins de celle-ci, il y a un besoin vital, en toute transparence et sous le contrôle des citoyens, de mobiliser des fonds considérables, en particulier pour développer les services publics. La solution passera par une meilleure répartition des richesses ! Refonder notre système économique est crucial.

UNE RÉFORME JUSTE, GLOBALE ET COHÉRENTE DE LA FISCALITÉ EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE :

- baisser le taux normal de TVA et la supprimer sur les produits de première nécessité ;
- renforcer et rendre plus progressif l'impôt sur le revenu ;
- rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune ;
- affecter les moyens nécessaires à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale – qui atteignent 100 milliards d'euros par an.

Le taux d'imposition des entreprises en constante baisse (de 50 % en 1985 à 28 % en 2020 puis 25 % en 2022) doit être :

- relevé pour les grands groupes dans le cadre de la lutte contre l'épidémie ;
- modulé, avec les taux d'emprunts en

fonction du comportement des entreprises :

- modéré pour celles qui favorisent l'emploi, les salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'investissement, la recherche et la préservation de l'environnement,
- pénalisant pour celles qui spéculent, licencient, précarisent et délocalisent.

Les aides publiques aux entreprises doivent être conditionnées aux mêmes critères sociaux et environnementaux. Il faut en finir avec toutes les aides, type CICE, versées, sans contrainte pour les employeurs.

Dans la période, le gouvernement doit interdire le versement de dividendes. Quant aux profits financiers (324 milliards en 2018), il faut absolument les taxer au niveau national et international.

UNE AUTRE UTILISATION DU CRÉDIT ET DE LA CRÉATION MONÉTAIRE DES BANQUES CENTRALES

Pour surmonter la crise et répondre aux besoins fondamentaux de la population, il va falloir développer les services publics et relancer une nouvelle politique industrielle respectueuse de l'en-

LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES DOIVENT ÊTRE CONDITIONNÉES AUX MÊMES CRITÈRES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX.

vironnement, dans le cadre d'un aménagement solidaire des territoires. Pour y parvenir, il faut utiliser autrement l'argent des banques.

LA CGT PROPOSE :

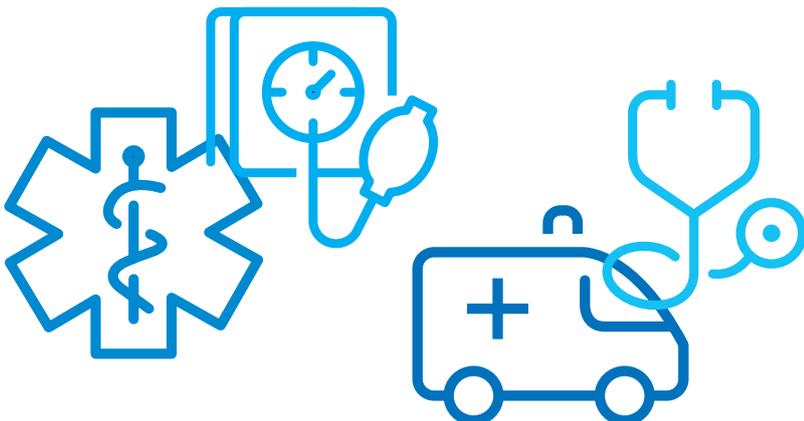
- que les crédits aux entreprises (1 100 milliards d'euros en France, 4 500 milliards dans la zone euro) servent à l'emploi, à la création de richesses dans les territoires et à la préservation de l'environnement, et non plus à la recherche de rentabilité des capitaux ;
- que les 3 000 milliards d'euros que la Banque centrale européenne prévoit de consacrer au refinancement de ces crédits, à taux très incitatif, soient réservés aux entreprises qui poursuivent ces objectifs. En France, la Banque de France doit y veiller ;
- la création d'un pôle financier public mettant en réseau des institutions financières exerçant des missions de service public et d'intérêt général

(Caisse des dépôts et consignations, Banque publique d'investissement, Banque de France, etc.), afin de peser sur le comportement des banques privées et réorienter les centaines de milliards d'euros de l'épargne populaire vers des investissements dans les services publics, le logement ou l'industrie. Sous contrôle public et social, ce pôle contribuerait à développer les services publics à une échelle inédite.

Enfin, plutôt qu'augmenter de 1 050 milliards d'ici à la fin de l'année leur portefeuille de titres achetés sur les marchés, la Banque centrale européenne, la Banque de France et les autres banques centrales nationales de la zone euro devraient consacrer cet argent à financer, via les institutions financières publiques que sont la Caisse des dépôts et consignations et la Banque européenne d'investissements, des projets démocratiquement élaborés. ●

SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE, VECTEURS DE PROGRÈS SOCIAL

Notre Sécurité sociale a encore démontré son efficacité dans la période. Pour une véritable protection sociale pour toutes et tous, il faut mettre en place la Sécurité sociale intégrale, collectrice unique des cotisations et financeuse unique des dépenses de santé avec un financement reposant sur le salaire socialisé.



Il est également urgent de reconquérir la démocratie dans la gestion de la Sécurité sociale – avec le retour aux élections dans les caisses de Sécurité sociale – et de réhabiliter la cotisation sociale comme financement unique de la Sécurité sociale aux yeux de la population.

Un débat national s'impose pour une transformation de notre système de santé autour d'un service public englobant l'offre de soins de ville et l'offre hospitalière, assis sur des centres de santé et des établissements à but non lucratif, intégrant les industries de santé.

La CGT alerte depuis des années sur le manque de lits, et depuis plus d'un an les personnels sont mobilisés pour dénoncer le manque de moyens à l'hôpital comme dans les Ehpad. La crise sanitaire ne doit pas conduire à sacrifier certains actes médicaux et notamment le droit à l'IVG, dont le délai légal doit être allongé.

PRÉPARONS L'APRÈS / PROPOSITIONS CGT

IL EST INDISPENSABLE DE :

- former et embaucher du personnel avec un premier plan de 100 000 recrutements pour l'hôpital ;
- annuler la dette des hôpitaux et augmenter immédiatement leur budget de 5 % ;
- stopper tous les plans de restructuration et de fermetures ;
- supprimer les agences régionales de santé et revenir à des services déconcentrés de l'État à l'échelle des départements et des régions pour organiser une véritable démocratie sanitaire et un renforcement des services publics dans les territoires. La situation a remis en lumière les insuffisances du secteur de l'aide à l'autonomie.

LA CGT REVENDIQUE :

- la création d'un grand service public de la perte d'autonomie (Ehpad et domicile) avec des salariés formés, qualifiés et rémunérés en conséquence dans le cadre d'un statut unifié ;
- 300 000 embauches pour couvrir tous les besoins du secteur ;
- un financement de la perte d'autonomie dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale avec l'objectif de zéro reste à charge ;
- la suppression de la barrière d'âge à 60 ans entre handicap et autonomie pour l'obtention des mêmes prestations.

Nous portons plus que jamais l'exigence d'une Sécurité sociale intégrale, couvrant tous les besoins.

Pour le droit à la santé : prise en charge totale pour toutes et tous, sans reste à charge sur les médicaments, les soins et les dispositifs de santé.

Pour le droit à la famille : universalité des prestations familiales, qui doivent être non imposables, sans condition de ressources et dès le premier enfant. Des droits nouveaux doivent également être mis en place pour suivre la transformation de la parentalité.

Pour le droit à l'indemnisation chômage : chaque période de crise renforce la pertinence du programme du Conseil national de la Résistance et de l'article 23 de la déclaration universelle des droits de l'Homme : « Toute personne a droit au travail, et à un revenu de remplacement s'il ne peut exercer ce droit. » Ainsi :

- dans la période, si chômage partiel il y doit y avoir, celui-ci doit être payé à 100 % ;
- le gouvernement doit annuler la réforme 2019 de l'Assurance-chômage, déjà entrée en vigueur en partie au 1er novembre 2019 ;
- les droits pour toutes et tous, artistes et techniciens intermittents compris,

doivent être prolongés d'un an renouvelable (en plus de la durée de confinement) ;

- tous les demandeurs d'emploi, y compris les primo-demandeurs, doivent être indemnisés sans exception.

Pour le droit à la retraite : le projet de réforme du gouvernement doit être abandonné et des négociations doivent s'ouvrir pour améliorer le système existant de répartition par annuité.

Repère collectif essentiel, l'âge de 60 ans doit redevenir l'âge légal de départ accessible à taux plein en prenant en compte les années d'études.

Pour la prise en charge du handicap :

environ une personne sur cinq est marquée par le handicap et plus de deux millions vivent sous le seuil de pauvreté. Dans ce contexte, il est indispensable :

- d'assurer l'accès au soin des personnes en situation de handicap. Il faut partir du type de handicap pour adapter le traitement et la prise en charge des personnes atteintes du Covid-19, ce qui implique une formation et/ou spécialisation du corps médical au handicap ;
- la rémunération de tous les salariés en situation de handicap doit être maintenue, y compris en période de confinement et en cas de chômage partiel. ●

POUR UN MONDE MEILLEUR, PLUS DE JUSTICE ET DE DÉMOCRATIE SOCIALE

Rétablir la hiérarchie des normes et le principe de faveur pour reconquérir une négociation collective porteuse de droits.

Conçus pour être porteurs de progrès social, les conventions ou accords collectifs sont très souvent utilisés par le patronat pour aboutir au moins-disant social.

IL FAUT AU CONTRAIRE REVENIR À UNE NÉGOCIATION COLLECTIVE CRÉATRICE DE NOUVEAUX DROITS :

- imposer le Code du travail comme socle minimal de droits applicables à l'ensemble des salariés, qui ne peut qu'être amélioré par accord ;
- inscrire dans la Constitution le

principe de faveur qui permet d'appliquer aux salariés la norme la plus favorable ;

- mettre fin à la possibilité de signer des accords dérogatoires d'entreprise moins favorables que les accords de branche.

CRÉER DE NOUVEAUX DROITS POUR LES SALARIÉS ET LEURS REPRÉSENTANTS

De nouveaux droits, individuels et collectifs, doivent être intégrés dans le Code du travail du XXI^e siècle, ce qui passe nécessairement par un renforcement des droits des représentants du personnel : syndicats et instances repré-



IL S'AGIT D'OPÉRER UN JUSTE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE, DES RICHESSES ET DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ RÉALISÉS NOTAMMENT AVEC L'ARRIVÉE DE NOUVELLES TECHNOLOGIES.

sentatives du personnel (IRP).

Dans l'entreprise, la constitution prévoit que « tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises », ce qui nécessite :

- le renforcement de la présence et de la place du syndicat dans toutes les entreprises ;
- la participation de représentants des salariés dans les conseils d'administration et à tous les niveaux de l'entreprise avec des droits de veto ;
- le renforcement de la place et du rôle des IRP avec les moyens pour exercer leur mandat ;
- le rétablissement des mandats de proximité des délégués du personnel ;
- une représentation des salariés des TPE au-delà des commissions régionales existantes ;
- la mise en place, dans toutes les entreprises et établissements, de comités hygiène, sécurité, conditions de travail et environnement avec de vrais moyens d'intervention.

RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE À 32 HEURES

Il s'agit d'opérer un juste partage de la valeur ajoutée, des richesses et des gains de productivité réalisés notamment avec l'arrivée de nouvelles technologies. C'est aussi limiter le temps d'exposition à des situations de travail pénibles ou à des conditions de travail dégradées et mieux articuler temps professionnel et temps personnel, permettant de favoriser l'égalité femmes/hommes.

Il s'agit de travailler moins pour travailler mieux et donc de réduire le temps de travail sans accroître la flexibilité, sans annualiser du temps de travail et sans baisser le salaire tout en créant 4 millions d'emplois.

AUGMENTER LES SALAIRES POUR RECONNAÎTRE QUALIFICATIONS, CERTIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

Revendiquer des augmentations de salaire, c'est aussi porter l'exigence du juste partage des richesses créées, de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et donc du juste paiement de la force de travail, des qualifications et de l'expérience et de l'utilité sociale. C'est aussi gagner des recettes supplémentaires pour la Sécurité sociale.

LA CGT REVENDIQUE :

- d'augmenter les salaires et de porter le Smic à 1 800 €
- que le Smic soit le salaire d'entrée

dans l'emploi sans qualification et/ou expérience.

Il faut sécuriser les salariés dans leur parcours professionnel tout au long de la vie.

Cela doit obligatoirement passer par :

- une formation professionnelle comptabilisée en temps de travail effectif équivalent à 10 % du temps de travail annuel permettant d'évoluer en qualification, dans ses savoirs et savoir-faire ;
- la création d'un service public de la formation professionnelle.

NOUVEAU STATUT DU TRAVAIL SALARIÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE PROFESSIONNELLE

Créer un nouveau statut du travail salarié, protecteur et incluant une sécurité sociale professionnelle, est une exigence essentielle dont cette crise sanitaire nous enseigne l'urgente nécessité, pour garantir à chaque travailleur les moyens de continuer à mener une vie décente.

Ce nouveau statut vise à protéger les plus faibles, les précaires, les jeunes, les femmes, quelle que soit la forme du travail. Il invite à une autre logique de solidarité afin de gagner de nouveaux droits attachés à chacun tout au long de la vie professionnelle. C'est un outil d'évolution professionnelle, opposable, transférable et universel.

Ce nouveau statut s'inscrit dans les bases d'un Code du travail du XXI^e siècle qui doit favoriser l'articulation entre les différents périmètres de négociation collective, ainsi qu'au niveau territorial. ●



POUR UNE RECONQUÊTE ET UNE RELOCALISATION DE L'INDUSTRIE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PLANÈTE



Une nouvelle fois, l'échec du modèle capitaliste est mis en évidence : accélération de la circulation des personnes et des marchandises, politique du zéro stock et des flux tendus, mise en concurrence des travailleurs entre eux, où qu'ils soient sur la planète, pillage des ressources naturelles... Continuer ainsi conduira à d'autres crises, sans doute plus violentes, plus difficiles à maîtriser.

Notre pays s'est considérablement désindustrialisé depuis maintenant une trentaine d'années en délocalisant la production dans des pays où les droits sociaux et les salaires sont bas, sans prendre en compte les conséquences sociales et environnementales. Notre dépendance en matière indus-

trielle s'illustre par notre incapacité à produire les masques, médicaments et tests nécessaires dans cette crise. Prendre des mesures de relocalisation de l'industrie pour répondre aux besoins essentiels de la population n'est pas uniquement un enjeu de sauvegarde des emplois ou de sites de production. C'est également une réponse à l'urgence des

enjeux environnementaux et démocratiques. Cela implique des décisions de réquisition et de sauvegarde, des emplois et des sites industriels sur tout le territoire.

Ainsi, utilité sociale de l'industrie va de pair avec le développement d'une économie circulaire, de proximité et indépendante, qui produit des biens et des services durables.

La question cruciale qui va être posée est celle de la restructuration du capital des entreprises après la pandémie et la préservation de notre tissu industriel, ses PME PMI, ses savoir-faire, ses compétences.

Les filières industrielles telles que la sidérurgie doivent être préservées, car sans elles notre industrie serait très affaiblie.

La CGT porte la volonté de produire mieux et durablement, notamment par l'engagement des industriels dans la

LA CGT PORTE LA VOLONTÉ DE PRODUIRE MIEUX ET DURABLEMENT, NOTAMMENT PAR L'ENGAGEMENT DES INDUSTRIELS DANS LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES TECHNOLOGIES MOINS POLLUANTES.

recherche et le développement de nouvelles technologies moins polluantes.

IL EST INDISPENSABLE D'INVESTIR LA QUESTION DE LA RELOCALISATION ET DE LA RECONQUÊTE DE L'INDUSTRIE :

- par la mise en place d'un plan négocié entre l'État, les organisations syndicales et patronales et les collectivités territoriales afin de permettre rapidement la relocalisation d'activités stratégiques tout en repensant notre organisation de la chaîne de production, sans mise en concurrence entre territoire au niveau du pays et de l'Europe ;
- par le travail en filière industrielle à tous les niveaux du pays et européen, pour aller vers une logique de coopération et de complémentarité entre régions et territoires, en s'appuyant sur des modes de gouvernance de types groupements d'intérêt économique, coopératives ;
- par l'implantation des services publics sur l'ensemble du territoire pour garantir l'aménagement et le développement des infrastructures utiles à la reconquête industrielle ;
- par une relocalisation permettant une véritable planification de nos besoins, impulsée par un État stratège et développeur et mis en musique par un ministère de l'Industrie. Les circuits courts seront favorisés entre productions et réponses aux besoins, limitant les flux mondiaux de transport et développant l'emploi qualifié et la rémunération du travail à sa juste valeur ;
- par une appropriation sociale de certaines activités, notamment celles de santé autour du matériel médical et du médicament, mais aussi la distribution et fabrication de matériel pour l'eau, l'énergie, ainsi que des entreprises de transport ferroviaire facteur de localisation industrielle ;
- par le développement d'une politique de recherche et d'innovation et d'augmentation des financements pour atteindre les 3 % de PIB avec un contrôle des aides publiques ;
- par l'obligation d'une relation permanente entre donneurs d'ordre et sous-traitants en s'appuyant sur le tissu industriel existant et en réaffectant des

volumes de production dans les usines en France, tel que le porte le projet de loi des GM&S ;

- par la mise en place d'une politique de transition énergétique solide afin de mobiliser toutes les énergies non polluantes et maîtriser les tarifs.

POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE LA SANTÉ ET DE LA NATURE

Les politiques publiques doivent garantir l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et diversifiée à des prix socialement acceptables. Mais pour passer du slogan au réel, c'est toute la production alimentaire qu'il faut repenser. C'est aussi l'acheminement des produits alimentaires qui doit être revu, pour favoriser les circuits courts, et ainsi arriver à mieux contrôler les importations.

La gestion de la crise remet au centre la question essentielle d'une production respectueuse de la santé des travailleurs et des consommateurs, ainsi que de la nature. Une agriculture productive et écologique, respectueuse de l'environnement et de la santé, doit être basée sur l'humain plutôt que sur la finance.

LA CGT REVENDIQUE :

- l'application de normes sociales de haut niveau pour tous les salariés de la filière, du donneur d'ordre aux sous-traitants, et ceux induits par l'activité (transports, approvisionnement, production des matières premières...);
- l'obligation d'embauches en CDI et l'arrêt du recours systématique à des travailleurs détachés et des salariés en contrat saisonnier comme seule possibilité de travail dans le secteur agricole.

LES POLITIQUES PUBLIQUES DOIVENT GARANTIR L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS À UNE ALIMENTATION SAINE ET DIVERSIFIÉE À DES PRIX SOCIALEMENT ACCEPTABLES.

Depuis des années, les industriels ont la mainmise sur le secteur agroalimentaire.

Aussi, il est urgent de repenser la production. Cela induit :

- de redéfinir la filière dans son intégralité par l'obligation du recours aux circuits courts, comme par le renforcement de l'artisanat alimentaire qui repose sur une coopération entre producteurs et travailleurs de la terre ;
- de renforcer les normes environnementales via une modification drastique de la politique publique et une réorientation de la Politique agricole commune.

La transition dans le domaine agricole ne peut se faire sans les agriculteurs. Leur assurer un revenu décent, via un soutien public d'ampleur et un contrôle public accru de la filière agroalimentaire est la condition de base au changement de régime de production. C'est donc d'une vraie planification agricole prenant en compte les spécificités des territoires et les besoins au niveau national dont nous avons besoin. ●



POUR UNE RECONQUÊTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET NATIONALISÉES AUTOUR DES BESOINS FONDAMENTAUX

Les carences constatées dans le secteur pharmaceutique mettent en évidence notre grande dépendance à d'autres pays (Asie, États-Unis...), en grande partie à cause du morcellement des chaînes de production dans la mondialisation.



Un nouveau cadre social, écologique, économique doit être mis en place, qui s'appuie en France et en Europe sur des priorités nouvelles, en constituant de solides pôles publics dans les secteurs stratégiques, énergie, transport, médicament, finances, communication...

Le choc avec l'économie réelle va fragiliser nos entreprises. Le gouvernement envisage des prises de participation pour sauver celles considérées comme stratégiques... sans débat ni concertation – secret des marchés oblige.

LA CGT REVENDIQUE :

- l'arrêt de tous les processus de privatisation en cours, de délocalisation

ou restructuration des entreprises ;

- l'identification des filières et entreprises dont le pays doit avoir la maîtrise et se donner les moyens d'agir sur leurs orientations, au service de l'intérêt général.

Tous les secteurs indispensables à notre vie en commun, répondant aux besoins fondamentaux d'existence, d'émancipation et de démocratie doivent être mis sous contrôle citoyen à travers une véritable appropriation sociale. Cela concerne l'énergie, les transports, la santé, la communication, l'eau, l'alimentation, l'audiovisuel, les nouvelles technologies et notamment les composants électroniques...

Il ne s'agit pas d'opérer, comme l'envisage

le gouvernement et le patronat, des nationalisations temporaires qui permettraient de nationaliser les pertes pour ensuite privatiser les profits. Ce dont nous avons besoin c'est d'envisager des mécanismes pérennes, qui permettent une réelle appropriation sociale de ces secteurs.

Plusieurs leviers existent pour l'État qui vont de l'instauration « d'actions de référence » assurant un droit de veto sur l'ensemble du capital jusqu'à des prises de participation à 100 % du capital. Pour orienter les décisions de ces entreprises dans le sens de l'intérêt général, il faut mettre en place des mécanismes de prise de décision démocratique.

Les entreprises vitales pour le pays nécessitent une continuité de service et des devoirs particuliers. Cela implique que les travailleurs soient assurés par un statut de haut niveau qui leur permette d'accomplir leur travail.

Il est nécessaire de prendre en compte les besoins des entreprises en termes de compétences et de les intégrer dans une politique globale de l'emploi et du travail avec un programme ambitieux de formation pour anticiper les départs et la mutation du travail.

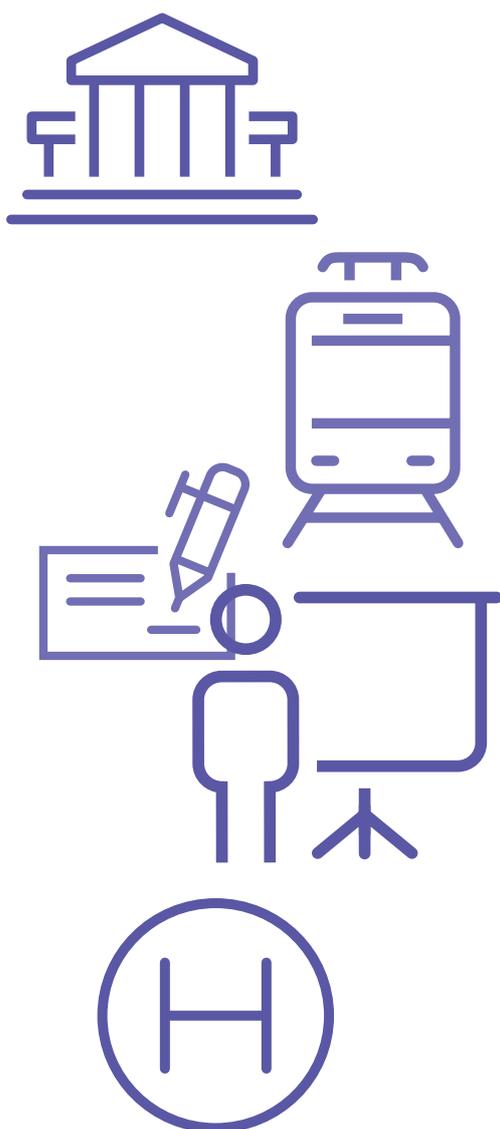
Les entreprises de réseau dans le domaine de l'énergie (gaz, électricité), dans les transports ferroviaires de voyageurs et de marchandises, dans les télécommunications (usage de la boucle locale) ont subi les politiques de déréglementation de Bruxelles.

Il faut donc réorienter la politique européenne en la matière et mettre fin au dumping social. Pour cela, il est indispensable de développer des coopérations au niveau mondial et européen et d'étendre la notion d'entreprise publique, de services publics et de biens communs en travaillant des alliances entre les travailleurs des différents pays, afin d'obtenir un rapport de forces permettant d'harmoniser par le haut les normes sociales et environnementales. ●

TOUS LES SECTEURS INDISPENSABLES À NOTRE VIE EN COMMUN, RÉPONDANT AUX BESOINS FONDAMENTAUX D'EXISTENCE, D'ÉMANCIPATION ET DE DÉMOCRATIE DOIVENT ÊTRE MIS SOUS CONTRÔLE CITOYEN À TRAVERS UNE VÉRITABLE APPROPRIATION SOCIALE.

POUR UNE AMÉLIORATION ET UN DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS

Socle indispensable de la solidarité, de la citoyenneté, de la démocratie, de l'émancipation et du développement économique, les services publics démontrent chaque jour leur efficacité et leur capacité d'adaptation pour continuer de répondre aux besoins et nous permettre de faire face à la crise.



Ils sont aussi un puissant levier de transformation, pour une société plus juste, solidaire, émancipatrice, respectueuse de l'environnement, fondée sur l'intérêt général.

Ils doivent échapper à toute logique de marché, être présents sur l'ensemble du territoire et leur périmètre doit être renforcé : éducation, formation, action sociale, santé, emploi, justice, sécurité, logement, transports, énergie, eau, culture, information et communication.

POUR LA CGT, IL EST URGENT :

- d'arrêter sans délai tous les processus de réforme de la Fonction publique et des services publics, et tous les plans de suppression de postes et de fermetures ;
- d'inscrire l'action publique dans une démarche démocratique de planification. Le Conseil national des services publics doit être l'instance de définition des besoins, d'organisation et d'évaluation des services et politiques publics, en articulation avec des commissions locales permettant la participation des salariés et des usagers, pour nourrir un plan national et des schémas territoriaux assurant

ILS DOIVENT ÉCHAPPER À TOUTE LOGIQUE DE MARCHÉ, ÊTRE PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET LEUR PÉRIMÈTRE DOIT ÊTRE RENFORCÉ.

une présence de proximité des services publics dans tout le pays ;

- de renforcer le rôle de l'État et des collectivités territoriales dans l'éducation, la recherche et la culture. 3 % du PIB doit être consacré à la recherche, dont au moins 1 % pour la recherche publique. Les effectifs enseignants doivent augmenter d'au moins 20 % pour répondre aux besoins les plus urgents. Il faut garantir le droit à l'éducation pour toutes et tous par un enseignement public, laïc et gratuit, pour permettre l'émancipation de tous les jeunes ;
- le monde de la culture doit être soutenu dans toute sa diversité par un effort budgétaire d'ampleur inédite et la redéfinition de la politique publique ;
- de renforcer les missions publiques de contrôle, en particulier dans les domaines sanitaire et environnemental ;
- de mettre en place un service public du numérique et de la communication pour assurer l'accès au très-haut-débit, une gestion des données et une gouvernance de l'Internet dé-mocratisées ;
- de se réapproprier des secteurs clés tels que le logement, la petite enfance, la gestion des déchets et des ordures ménagères, le traitement et la gestion de l'eau...
- de renforcer les garanties statutaires des personnels et d'engager un processus massif de titularisation. ●

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

C'est tout l'aménagement du territoire qui doit être repensé, pour limiter les déplacements obligatoires, maîtriser l'urbanisation, permettre l'accès de toutes et tous à des services publics de proximité.

DROIT AU LOGEMENT

Le logement est un droit fondamental. Il faut agir pour une nouvelle politique nationale d'aménagement du territoire en faveur d'une véritable mixité sociale. Au-delà des mesures pour atteindre la construction de 500 000 logements par an nécessaires pour répondre aux besoins de la population, il est urgent que le gouvernement prenne la mesure de la situation de millions de citoyens non ou très mal logés, en situation de fragilité ou en situation de précarité énergétique. Cela passe, dans le cadre de la crise, par la suspension, l'annulation ou l'étalement du paiement des loyers pour les personnes en grande difficulté.

Dans un second temps, il faut contraindre les bailleurs (publics et privés) à :

- réduire les loyers. Le montant de la quittance de loyers ne doit pas dépasser 20 % des revenus du foyer ; mener les travaux de rénovation thermique des logements qui présente

l'intérêt de mobiliser des emplois et des compétences non délocalisables. La maîtrise de l'urbanisation doit être collective et non soumise aux aléas du marché immobilier.

DROIT AUX TRANSPORTS

Le transport est le principal contributeur d'émissions de gaz à effet de serre. Qu'il s'agisse de transporter des hommes et des femmes ou d'acheminer les marchandises, le droit à la mobilité nécessite une vision globale que seule la maîtrise publique, via des services publics, peut garantir. Celle-ci doit être assurée par la création d'un pôle public de transports. Cela implique que les moyens de transports soient accessibles physiquement et financièrement, via une modulation des tarifs en fonction de critères sociaux.

Il est ainsi nécessaire d'investir massivement dans les infrastructures de transport collectif (rail, tram, bus), particulièrement dans les zones rurales où l'usage de la voiture est encore une né-

cessité. Nous ne pouvons pas nous permettre de diminuer nos émissions dans le cadre de notre production nationale si nos importations génèrent une pollution massive. Limiter les importations c'est aussi limiter les transports particulièrement polluants et favoriser le fret ferroviaire.

DROIT À L'ÉNERGIE

Notre politique énergétique doit tenir compte de la préservation de l'environnement et des ressources planétaires. L'énergie est un produit de première nécessité. Des tarifs doivent être adaptés aux moyens des usagers, un accès doit être garanti à toutes et tous et financé par la solidarité si besoin. L'accès à l'énergie doit être garanti sur l'ensemble du territoire. Un pôle public de l'énergie doit être créé.

DROIT À L'EAU

Le traitement et la distribution de l'eau doivent faire l'objet d'une politique planifiée et de long terme afin de garantir la préservation de ces ressources vitales pour la population et pour la planète. La garantie de l'accès à l'eau potable est un enjeu fondamental dans un contexte de réchauffement climatique et de raréfaction de la ressource. Cet accès doit faire l'objet de garanties légales et opposables. ●

DES RÈGLES POUR MONDIALISER LE PROGRÈS SOCIAL

Le capitalisme profite à une minorité, puisque 1 % des plus riches possèdent plus que le reste de la population. La CGT conduit son action dans la double exigence d'amélioration des droits et des libertés dans la vie comme au travail et de rompre avec le système capitaliste.

L'urgence est de lutter contre le dumping social par l'instauration d'un bouclier fiscal, social et environnemental et d'obliger les États à prendre des mesures pour améliorer les conditions sociales des travailleuses et travailleurs.

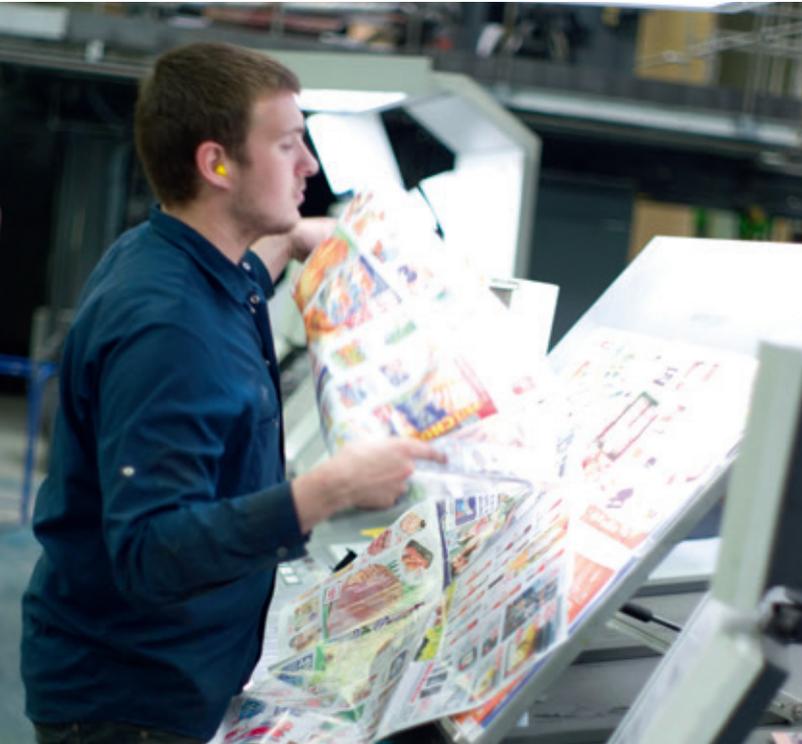
La CGT œuvre en ce sens avec d'autres organisations syndicales aux niveaux européen et mondial.

Elle souhaite que l'OIT organise une conférence internationale extraordinaire du travail dès début 2021 comme au sortir de la Seconde Guerre mondiale (déclaration de Philadelphie en 1944 actant que le travail n'est pas une marchandise). Dans le même état d'esprit, la

pandémie actuelle montre que des institutions, telles l'OIT, l'OMS, l'Unesco, l'ONU et la FAO, devraient avoir des moyens juridiques renforcés pour jouer leur rôle et que les normes sociales et environnementales supplantent les règles du commerce.

Il est urgent de prendre des mesures pour abolir le travail informel (60 % des emplois dans le monde), d'abroger les traités de libre échange internationaux, d'instaurer des normes sociales comme conditions aux importations et de modifier la réglementation européenne sur les marchés publics pour garantir au minimum 70 % de production sur notre continent et 35 % sur notre territoire. ●

Nous sommes la protection sociale des industries du message imprimé et digitalisé



Vous protéger, c'est prévenir,
assurer, accompagner, défendre.

Vous protéger, c'est se mobiliser,
œuvrer chaque jour, au plus près
de vos besoins.

Vous protéger, c'est agir.

Nous agissons avec vous, car face
aux risques, nous sommes plus
forts ensemble.

NOUS CONTACTER

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

**Pour la gestion de vos contrats Santé,
Prévoyance, Retraite ou toute question :**

☎ 01 40 60 20 00

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com
ou via votre espace abonné

**Pour souscrire un nouveau contrat
en Santé, Prévoyance :**

☎ 0 809 10 28 08 Service gratuit
à prix appel Du lundi au vendredi
de 9h à 18h

✉ contact-entreprises@lourmel.asso.fr

VOUS ÊTES UN PARTICULIER - SALARIÉ OU RETRAITÉ

**Pour la gestion de vos contrats Santé,
Prévoyance, Retraite ou toute question :**

☎ 01 40 60 20 00

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com
ou via votre espace abonné

Pour souscrire un nouveau contrat en Santé :

☎ 01 40 60 20 59

✉ contact-entreprises@lourmel.asso.fr

Pour contacter le service Action & Soutien :

☎ 01 40 60 20 00

✉ action-soutien@lourmel.asso.fr

EMPLOI / DROIT / MÉDIAS
ÉLECTIONS / LÉGISLATION /
ÉCOLOGIE / JUSTICE /
LIBERTÉ DE LA PRESSE

LIBERTÉS

LE DROIT DE MANIFESTER EN PARTIE RÉTABLI

Le Conseil d'État saisi par neuf organisations^{*} a suspendu les dispositions du décret du 31 mai 2020 qui soumettait la liberté de manifestation à un régime d'autorisation. Les neuf organisations se sont félicitées de cette décision, déclarant notamment dans un communiqué commun du 6 juillet que « l'épidémie de Covid-19 ne peut justifier une telle atteinte à la liberté de manifester, composante essentielle de la démocratie. La liberté de manifester est donc, désormais, entièrement et pleinement rétablie, seule une déclaration suffit ! » Mais les neuf regrettent cependant que le Conseil d'État ait tout de même limité cette liberté en ne censurant pas « l'interdiction de principe de tout rassemblement de plus de 5000 personnes qui limite drastiquement de fait la liberté de manifester et ouvre la voie à une part importante d'arbitraire dans la décision de l'administration ». ///

* CGT, Syndicat des avocats de France, FO, FSU, Solidaires, Syndicat de la magistrature, Unef, Dal et Attac

FRANCE

Garde à vue pour Alexandre-Reza Kokabi de Reporterre

Exercer son métier de journaliste, c'est-à-dire le droit d'informer, se heurte en France aussi au bon vouloir des autorités. Alexandre-Reza Kokabi, journaliste à Reporterre, a été placé en garde à vue durant sept heures le 26 juin, alors qu'il couvrait une manifestation d'Extinction-Rébellion à Orly. Les gendarmes lui ont reproché d'avoir attenté à la libre circulation des aéronefs. La liberté de la presse est un droit constitutionnel, les autorités ne devraient pas l'oublier. ///



MUNICIPALES

Abstention record et claque pour le parti présidentiel

Les élections municipales n'ont pas été cette fois-ci une photographie de l'état de la France à un moment donné. Le fait que le premier tour se soit déroulé en pleine pandémie (même si le confinement a été décrété après, l'épidémie était patente depuis janvier) et que le deuxième tour a eu lieu plus de trois mois après ne permet sans doute pas de tirer des enseignements clairs sur le rapport des forces politiques.

On remarque cependant plusieurs points. D'abord le chiffre très élevé de l'abstention auquel il faut ajouter les votes blancs. Le taux de participation a été de seulement 41,6 %, alors que les élections municipales sont considérées comme étant les plus proches des électeurs. Cette abstention touche d'abord les quartiers populaires, ce qui en dit long sur la désaffection. Il ne s'agit pas seulement d'une « crise démocratique » mais bien, sur le fond, d'un acte politique et social. Bon nombre de nos concitoyennes et concitoyens ne vont plus voter parce qu'ils considèrent que leur vote n'est pas pris en considération, donc qu'il ne sert à rien, et d'autre part que la gestion, notamment gouvernementale, qu'elle soit de droite ou de gauche, reste dans les mêmes canons libéraux et que de toute façon rien ne change. Ce désintérêt de la politique électorale se trouve confirmé à chaque élection, quelle qu'en soit la nature.

Le deuxième point important est l'échec total du parti présidentiel qui échoue pratiquement partout, malgré ses alliances à géométrie variable. On remarquera cependant que les listes estampillées En Marche ont en général fait alliance avec la droite dans la plupart des cas au deuxième tour.

Le troisième élément, par-delà ce qui est parfois dit sur une poussée écologiste, c'est surtout une autre manière de faire de la politique qui a été ratifiée par ceux et celles qui se sont déplacés. Ainsi des listes d'union, dirigée par des écologistes l'ont emporté notamment à Bordeaux, Besançon et Lyon. Pour Marseille, c'est la construction d'une liste à partir des quartiers et des associations, et qui a reçu le soutien de forces de gauche (mais paradoxalement pas d'EELV au premier tour) qui a permis de se débarrasser du système Gaudin. Cependant, malgré ces bouffées d'oxygène, la droite classique domine encore le scrutin municipal bien que la gauche progresse en certains endroits.

Seule une représentation plus forte du monde du travail et des habitants des quartiers populaires sur les listes, en lien avec le mouvement social, permettra sans doute de réduire l'abstention et de faire du vote un véritable enjeu de lutte et de conquêtes sociales. ///



DÉFENSE

La Grande Muette se tait

Les relations entre Emmanuel Macron, et ses gouvernements successifs n'ont jamais été très bonnes avec la presse, même celle dénommée mainstream. Le pouvoir s'est toujours méfié des journalistes, et particulièrement de la liberté d'enquêter et de commenter.

Le 9 juin dernier, plusieurs médias, membres de l'Association des journalistes de défense, ont eu une rencontre au sommet avec les responsables de la communication de la Grande Muette : le porte-parole de l'état-major, les chefs de service de presse des trois armes, un représentant du secrétariat général pour l'administration et des responsables de la Délégation à l'information et à la communication de la défense - la DICOD - étaient présents. Le niveau de tension entre l'armée et la presse avait atteint un point tel que l'AJD avait envoyé en mai une lettre ouverte aux communicants de la défense dont celui du cabinet de la ministre Florence Parly. La crise sanitaire a aggravé autant que faire se peut les relations, notamment, comme le note *le Monde*, sur trois sujets marquants « le foyer épidémique de la base aérienne de Creil, le nombre de malade dans les armées et la contamination du porte-avions Charles-de-Gaulle ». ///

* Daté du jeudi 11 juin 2020



CLIMAT

LES PROPOSITIONS CONVENTIONNELLES

La convention citoyenne sur le climat, mise en place par le gouvernement à la suite notamment du mouvement des gilets jaunes et des manifestations de jeunes pour le climat, a élaboré 149 propositions. Le cadre de cette convention était limité (les conventionnels ont été tirés au sort parmi les gens qui avaient fait état de leur volonté de participer à ces assises). Malgré cela « les membres de la Convention ont mené les débats en ayant à cœur de prendre leur autonomie et de ne pas censurer leur expression », note la CGT dans un communiqué. Les conventionnels ont ainsi proposé des mesures proches de ce que préconise la CGT : hausse de l'ISF (et donc son rétablissement), taxation des GAFA, nationalisations de certains groupes. Le président de la République qui avait convié les membres de la convention dans les jardins de l'Élysée a dit retenir la plupart des propositions mais a refusé toute taxation nouvelle et tout rétablissement de l'ISF. Les propositions non retenues par Emmanuel Macron ne seront pas soumises au Parlement. Le président qui dit s'intéresser à l'histoire devrait faire attention. Les états-généraux se sont transformés en Assemblée nationale puis en Assemblée constituante. Qui sait ce qui pourrait germer si les Conventionnels de 2020 ont l'impression qu'on les a menés en bateau.

Pour la CGT, « l'urgence environnementale ne peut se réfléchir qu'en lien avec l'urgence sociale. Les questions d'emploi et de travail, comme les questions environnementales, sont au cœur des crises sanitaires et économiques. Nous avons besoin d'une économie qui n'a pas pour objectif premier la rémunération des actionnaires mais l'investissement dans nos outils industriels, nos transports, nos services publics pour les moderniser, les développer pour répondre aux besoins de la population, créer des emplois et améliorer les conditions de travail. » ///

LE TÉLÉTRAVAIL PARTIEL, OUI, MAIS...



 PATRICIA VIELLESCAZES

Le développement des technologies du numérique transforme l'univers professionnel. Le télétravail en est une conséquence majeure, encore faut-il en cadrer rigoureusement les modalités.

Concilier exigences professionnelles avec éléments d'ordre privé, pour conserver l'efficacité tout en permettant plus de souplesse au télétravailleur... La période de crise sanitaire a brutalement fait basculer une grande partie des salariés en télétravail. Et ce, sur une décision de l'employeur, soutenu par l'État. Souvent, sans accord ni négociation, bafouant le droit du travail. À l'heure du déconfinement, certains souhaitent conserver cette possibilité, en partie. Si les entreprises y sont favorables, c'est bien parce que la rentabilité n'en est que meilleure.

Préalables

La première question est celle de la clarification des règles juridiques, avec un avenant obligatoire au contrat de travail, qui couvre le salarié en cas d'accident notamment. Le choix de télétravailler doit se faire sur la base du volontariat et demeurer réversible. Il peut être occasionnel ou régulier. Il peut aussi représenter une opportunité pour les personnes en fin de carrière, pour celles en situation de

handicap et pour les aidants, au cas par cas. Les frais (électricité, chauffage, assurance, internet) liés au travail à domicile doivent être évalués, et pris en charge par l'entreprise qui y trouve un bénéfice. Celui de pouvoir réduire ses charges et ses frais de bureaux, chauffage, électricité, entretien, celui de rogner également sur les primes de transport, les chèques-déjeuners... À noter que le télétravail ne doit pas pallier un environnement professionnel toxique !

Adaptation du temps et des conditions de travail

Deux cas de figure se présentent. Le télétravailleur est-il lié à la production, dit posté ? Si oui, il est cadré par des horaires contraints et ne pourra pas être variable dans la journée. S'il ne l'est pas, le salarié peut-il gérer son temps et modifier son amplitude horaire ? Fractionner son temps entre des périodes de travail et des périodes d'ordre personnel, est bien l'objet de cette disposition... Pour autant, la législation sur la durée du travail et la durée du

Ces outils numériques sont aussi des traceurs indélébiles. L'employeur a déjà les moyens de mesurer notre temps de connexion sur le réseau interne de l'entreprise.

repos quotidien et hebdomadaire doit être respectée. Le droit à la déconnexion doit faire l'objet d'une formation qui permette d'éviter les pressions ou les addictions. La protection des données est un point sensible pour les entreprises. Les moyens et garanties sont du ressort de la direction des systèmes informatiques, qui sécurise le réseau sur lequel le salarié va travailler.

Ces outils numériques sont aussi des traceurs indélébiles. L'employeur a déjà les moyens de mesurer notre temps de connexion sur le réseau interne de l'entreprise. Cela oblige l'encadrement à trouver un juste équilibre entre contrôle du travail et véritable relation de confiance, indispensable. Le manager doit gérer une diversité croissante de ressources internes et externes. Il doit être formé pour organiser le travail avec son équipe mais pas seulement. Il devra conserver le lien avec la communauté de travail et ce, désormais à distance. Échanger face à face n'a pas d'équivalent, ni par mail, ni par téléphone. Cette distance, ne permet pas de décrypter le langage corporel qui en dit parfois plus que des mots.

La mobilité peut conduire à l'ubérisation du travail et à la réduction des droits des salariés. Un territoire plus vaste encore ouvre des possibilités, par la dispersion des lieux de travail sans limitation de kilomètres.

La mobilité peut conduire à l'ubérisation du travail et à la réduction des droits des salariés. Un territoire plus vaste encore ouvre des possibilités, par la dispersion des lieux de travail sans limitation de kilomètres. Peut-on y voir l'opportunité de repeupler des zones économiquement peu développées et, où l'immobilier est plus accessible ? À condition seulement que le réseau y soit à très haut débit. En France, toutes les régions n'y sont pas encore. Comment la charge de travail est-elle adaptée ? Les missions et objectifs d'une journée sont-ils partagés et établis clairement avec la hiérarchie ? Combien de jours devons-nous être présents dans l'entreprise, et à domicile ? Ces jours doivent-ils être fixes ? Devons-nous, par exemple, en exclure le mercredi ? Le télétravail ne doit pas glisser vers de la garde d'enfant, qui de plus supprime des emplois d'assistante maternelle, de baby-sitting pour les jeunes.

La formation, un atout majeur

Conserver, entretenir et élargir ses compétences est capital. Comment suivre les évolutions des besoins de l'entreprise lorsque l'on est à distance ? Et si nous pouvons travailler de chez nous, n'importe quel prestataire ne pourrait-il pas le faire ? Entretenir notre spécificité et notre savoir-faire va devenir primordial. Cultiver notre valeur ajoutée, oui, mais pour combien de temps le restera-t-elle ? Quant à la gestion des carrières, sans échange avec les collègues autour de la machine à café ou au hasard d'un couloir, il est plus difficile de sentir les changements d'orientations stratégiques de l'entreprise. Les femmes davantage concernées par le télétravail que les hommes, rencontrent ici, un écueil supplémentaire pour l'égalité professionnelle.

Le moment de passer aux 32 heures avec la sixième semaine de congés payés

Ce télétravail est perçu comme un atout pour les salariés

qui doivent effectuer habituellement beaucoup de trajet. Cela leur permet d'atténuer la fatigue, d'éviter les accidents et écologiquement, de moins polluer. Rappelons quand même que le numérique ne résout pas tout. Il représente 4 % des émissions mondiales des gaz à effet de serre. Et cette consommation énergétique s'accroît de 9 % chaque année. De multiples études démontrent qu'avec cette formule, l'entreprise est gagnante au niveau de sa rentabilité évaluée à plus 12 %. Les salariés doivent donc, eux aussi, s'y retrouver. Une diminution du temps de travail évaluée à 5 heures par semaine serait cohérente. Sachant que si le nombre de salariés recourant au télétravail augmente, la rentabilité de l'entreprise suivra. Une semaine supplémentaire de congés payés, au minimum, doit être la contrepartie de ce gain.

La défragmentation du travail

Cette réorganisation du travail a pour but d'optimiser et d'accélérer son exécution, avec toujours plus de tâches, en somme le taylorisme du travail numérique.

Ces nouvelles conditions de travail tendent donc plus à une déstructuration des droits des salariés qu'à une augmentation de leur autonomie professionnelle. Elles cachent une délocalisation massive des emplois, une mise à l'écart de certaines catégories de salariés, une externalisation des tâches et des fonctions, des fermetures de sites.

Il est question de la réduction de la masse salariale alors qu'augmente la charge mentale et domestique pour les femmes. Une charge de travail accentuée par la pression, même à distance, via un management plus autoritaire, couplé au renforcement du système pyramidal. Il faudra obtenir les tableaux de mesure de situation comparée annuelle. Sans oublier qu'à nouvelles technologies, nouveaux outils, nouveaux handicaps à venir (TMS)...

Conserver la force du droit de grève et de manifestation

Attention à ne pas nous mettre en porte-à-faux avec le droit de grève. Ce motif ne doit absolument pas figurer dans les possibilités d'un passage au télétravail occasionnel au même titre que les intempéries par exemple. Car l'employeur sera tenté d'y recourir lorsque les cheminots, les agriculteurs, « bloqueront le pays ».

Changement du lien social avec l'entreprise, la perte du collectif

Le développement du télétravail pose la question de la relation du salarié avec les représentants du personnel et nécessite des dispositions plus appropriées. Comment mobiliser avec force, à distance ?

Les salariés doivent être alertés et rester informés, afin de conserver leur employabilité. La CGT doit se doter de nouveaux moyens adaptés, pour construire ses revendications au plus près de ce salariat qui disparaît des sites de production.

Le chacun chez soi est le terreau du chacun pour soi. La communauté de travail, l'entraide, la solidarité, la force du collectif, s'amenuisent et ne font plus référence. Le danger est de voir disparaître ce qui est le propre de l'homme, notre interaction avec autrui pour construire et avancer collectivement.

À nous de trouver de nouvelles solutions afin de rester reliés dans la diversité du monde du travail. ●

PATRONS NI RESPONSABLES, NI COUPABLES



**AH NON !
PAS MAINTENANT !**

En cette période où le gouvernement multiplie légitimement les appels à l'observation stricte des mesures de sécurité destinées à protéger nos vies, ce qui vaut pour le simple citoyen ne concernerait-il pas le citoyen employeur ?

LA RÉDACTION

Un grand nombre de personnes sont exposées, sur leur lieu de travail, au risque de contracter la Covid-19, dans des conditions scandaleuses, le plus souvent méconnues de l'opinion. Jusqu'à présent, ce n'est pas sur la prévention maximale des risques qu'on mise, mais sur celle dite « tertiaire » : il faut faire constater le manquement au protocole de sécurité pour pouvoir déclencher auprès de la Direccte ou des tribunaux, la procédure qui permettra hypothétiquement d'y remédier. Aujourd'hui, comme on le sait, la vitesse de propagation du virus et l'engorgement des administrations, tribunaux etc. ne laissent guère le temps de se lancer dans des formalités administratives à rallonge, mais commandent au gouvernement, en

La CGT a remporté une victoire le 7 mai dernier avec le maintien de la fermeture de l'usine Renault de Sandouville. Une victoire éclatante, certes, mais pas décisive...

préalable urgent, de faire respecter par les employeurs les consignes de sécurité prévues par la loi, et de veiller à une protection renforcée des représentants du personnel, en première ligne pour constater les risques dans leur entreprise et donc doublement exposés.

Pas de maladie professionnelle

Par ailleurs, sait-on que la contamination à la Covid-19 en raison de tels manquements, n'est toujours pas reconnue comme maladie professionnelle ? Que le droit de rétractation et le droit d'alerte en cas de danger grave et imminent sont souvent ignorés, et l'indépendance de l'inspection du travail, bafouée... En témoignent les récentes sanctions d'inspecteurs qui tentaient d'imposer les mesures prévues par le Code du travail...

La CGT a remporté une victoire le 7 mai dernier avec le maintien de la fermeture de l'usine Renault de Sandouville,

« le temps de la mise en place effective de chacune des mesures précitées, cette reprise ne permettant pas d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs de l'usine face au risque lié au Covid-19 », conclut le jugement du tribunal judiciaire du Havre.

Victoire éclatante, certes, mais hélas pas décisive, en tout cas pas pour le gouvernement français.

Car c'est le moment que choisirait la ministre du Travail Muriel Pénicaud pour tenter de faire transposer chez nous une directive-cadre européenne de 1989, permettant « l'exclusion ou la diminution de la responsabilité des employeurs pour des faits dus à des circonstances qui sont étrangères à ces derniers, anormales et imprévisibles, ou à des événements exceptionnels, dont les conséquences n'auraient pu être évitées malgré toute la diligence déployée ».

Ce n'est pas la CGT qui a dit : « Un gouvernement, c'est comme un bébé. Un tube digestif avec un gros appétit à un bout et aucun sens des responsabilités à l'autre », mais Ronald Reagan, un expert en la matière. De ce côté-là, au moins, rien n'a changé. Simplement, il y a des périodes où l'irresponsabilité tue plus vite. Et quand en plus elle est légale... ●

Expertise PSE
Conseil Analyse OS
Risques Psychosociaux Gestion Droits des élus
Comptabilité des CE CHSCT CE Formation
Accompagnement
Plan social Comptes annuels

LES CLEFS POUR ANTICIPER ET AGIR



L'expertise au service des élus CE et CHSCT

Décrypter les comptes, anticiper les difficultés, démêler les impacts de réorganisations, cerner les enjeux sur l'emploi et les rémunérations, éclairer sur la stratégie des actionnaires, repérer les conséquences sur l'organisation du travail... mais aussi, prévenir le stress dans l'entreprise, analyser les conditions de travail et détecter les facteurs de risques, proposer des solutions...

Chaque jour, nos consultants experts, présents à Paris et en Région, sont au service des élus, des CE et des CHSCT pour leur permettre d'anticiper et de mieux agir.

www.apex-isast.fr

Twitter : @Apex_Isast

Facebook : @ApexIsast

32, rue de Chabrol - 75010 Paris • 01 53 72 00 00

CHAPELLE DARBLAY NOUS LUTTERONS JUSQU'À LA REPRISE!

La lutte, un mot que les Pap'Chap et les syndicats de la FILPAC CGT ont déjà conjugué à plusieurs reprises. En effet, depuis la lutte de 1982 qui a permis à la papeterie de continuer son activité, cette culture a perduré et s'est affirmée malgré les départs et autres événements inhérents à la vie des sites industriels.

 FILPAC CGT CHAPELLE DARBLAY

Cette entreprise qui a la capacité de recycler 480 000 tonnes de papier usagé (fibre recyclable sept fois) est une des dernières entreprises à fabriquer du papier journal en France. Mais celle-ci pourrait avec peu d'investissement s'orienter vers le papier écriture 100 % recyclé ou le papier pour emballage, possibilité de la maintenir en activité de façon pérenne.

Actions, interpellations

C'est bien sûr, avec cette volonté farouche de sauver les emplois, que nos actions et interpellations des politiques se sont multipliées au fil des mois. Au niveau local, avec le syndicat de Chapelle auprès des élus et du préfet, au niveau national où la fédération a saisi les différents acteurs de la filière du recyclé ainsi que le gouvernement, particulièrement Bruno Le Maire, qui a exercé un rôle important à Rouen avant d'occuper son ministère. Malgré la venue de notre secrétaire général, Philippe Martinez, avec le Parti écolo lors d'une grande visite, malgré nos nombreuses actions et tables rondes où nous avons rappelé que ce ne sont pas 230 mais bien plus d'un millier d'emplois menacés en comptant les emplois indirects, nous nous trouvons face à un autisme d'État et de la part d'UPM. L'un nous parle d'impossibilité d'ingérence dans une entreprise privée (dixit le préfet), les autres campent sur leur stratégie libérale de maintien des cours, au détriment des salariés.

Nous nous trouvons face à un autisme d'État ainsi que de la part d'UPM.

Nous, la FILPAC CGT, ne sommes ni étonnés ni résignés devant leur attitude, et continuerons le combat jusqu'au redémarrage du site et la reprise des camarades.

Des projets en nombre

Les atouts et projets ne manquent pas, nous avons pris contact avec Véolia qui pourrait devenir un acteur majeur de l'entreprise : l'industrie papetière au-delà de la fabrication du papier et grâce à sa chaudière biomasse, produit suffisamment d'électricité pour alimenter une ville de 20 000 habitants (pour celle de Chapelle) et fournir de la vapeur pour chauffer piscine et autres bâtiments publics. Nous disposons aussi d'une station de désencrage, d'une station d'épuration d'une capacité de traitement pour 400 000 personnes. Notre implantation géographique, avec une desserte multimodale (fluviale, ferroviaire) en constitue un site attractif pour en faire une plateforme de tri tous déchets avant leur envoi pour traitement dans les industries du recyclé.

La situation mondiale concernant le recyclage du papier est complètement bouchée par le manque d'entreprises en capacité de traiter nos déchets. La fermeture des frontières réduit le nombre

de pays prêts à les reprendre pour les transformer.

La question cruciale du tri

L'augmentation des déchets « papier » s'explique par une pratique croissante du tri dans notre pays, ainsi que par la modification de nos modes de consommation. On enregistre une hausse exponentielle du nombre de commandes internet et donc d'utilisation de cartons, ce qui entraîne déjà des difficultés dans la vente des déchets des principaux acteurs de l'industrie du tri. Cela n'augure rien de bon concernant le véritable enjeu de demain, une planète plus propre et un système de consommation plus vertueuse dans la réutilisation de ces déchets.

Cette aberration, initiée par ce groupe sans foi ni loi qu'est UPM – qui a déjà saboté l'outil de travail sur d'autres sites en France pour éviter tout redémarrage de l'installation – sonne le glas du tri et de l'écologie, sans aucune intervention du gouvernement qui présente pourtant depuis le début de son mandat ce sujet comme vital.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater que ce sont des acteurs étrangers qui, par leur politique libérale de maintien des cours du prix du papier, dictent à nos gouvernants les choix politiques en matière d'écologie.

L'écologie ne pourra vivre que si nous construisons une filière forte du recyclé en France, depuis la collecte des déchets jusqu'à la transformation de ceux-ci, sans oublier leur transport.

Nous lutterons pour le maintien des emplois et de notre savoir-faire, ainsi que pour une France plus verte. Nos camarades ont obtenu du groupe UPM l'engagement de conserver pendant un an le site en état de redémarrer rapidement. Ce temps somme toute court, doit nous permettre de maintenir les interventions et les contacts pour trouver un repreneur, et obtenir de l'État des actes forts pour l'écologie, en cohérence avec toutes ces belles paroles entendues dans les médias depuis le remaniement. ●



Professionnels de la presse Nous protégeons vos talents

Audiens est le partenaire au quotidien de tous les professionnels de la culture et de la création. Sa vocation : protéger les personnes tout au long de la vie, faciliter le quotidien, offrir des solutions innovantes, adaptées aux métiers et spécificités des professions.

La protection sociale professionnelle est une création continue

- Retraite complémentaire Agirc-Arrco
- Assurance de personnes
- Assurance de biens
- Accompagnement solidaire et social
- Médical et prévention santé
- Congés spectacles
- Services aux professions

www.audiens.org





BRÉSIL

BOLSONARO ATTAQUE LES SALARIÉS

Au Brésil, le président Bolsonaro pousse toujours plus dans le sens d'une dégradation des droits de travailleurs. Il a signé un décret le 15 juillet autorisant, dans le cadre de la crise de la COVID 19, les patrons à licencier les salariés et à les rebaucher ensuite avec de plus bas salaires, si le syndicat de l'entreprise est d'accord pour une baisse salariale. La réaction de la CUT ne s'est pas fait attendre. La confédération estime cette mesure inconstitutionnelle et attaque en justice ce décret. ///

PHILIPPINES

La journaliste Maria Ressa condamnée



Le président philippin Duterte règle les problèmes de « sécurité » de manière forte. Il donne toute latitude à la police et à l'armée de tirer, tuer d'abord et à ne

pas s'expliquer après. Comme dans les favelas brésiliennes, quand ce ne sont pas les forces de l'ordre elles-mêmes, ce sont des escadrons de la mort qui abattent tout suspect. La journaliste Maria Ressa qui enquêtait également sur des affaires de corruption a été condamnée le 15 juin dernier par un tribunal de Manille pour « diffamation ». Elle a été condamnée à une peine pouvant aller de six mois à six ans de prison. L'appel est en cours. ///

OIT

COVID ET MONDE DU TRAVAIL

Dans sa note de synthèse *La COVID 19 et le monde du travail*, publié le 27 mai 2020, l'Observatoire de l'OIT (Organisation internationale du travail), note, à propos du deuxième trimestre 2020 une baisse des heures de travail de 10,7 % par rapport à la même période de 2019 soit l'équivalent de 305 millions d'emploi à taux plein. Pour l'Europe, la perte est de 12,9 % (17,3 % pour l'Europe du sud).

L'OIT note également que le dépistage et la recherche des cas-contacts dans le monde du travail « contribuent à une réduction des pertes en heures de travail pouvant aller jusqu'à 50 % ». ///

DROITS HUMAINS

Un rapport accablant

Chaque année la CSI (Confédération syndicale internationale) publie un Indice des droits dans le monde. Ce rapport est le plus alarmant depuis sept ans. Il montre une recrudescence des atteintes aux droits des travailleurs, que ce soit les restrictions au droit de grève et de manifestation ou le refus d'enregistrer des syndicats.

Sharon Burrow, la secrétaire générale de la CSI, a noté : « Ces menaces sur la main-d'œuvre, sur nos économies et sur nos démocraties étaient déjà endémiques sur certains lieux de travail et dans certains pays avant que la pandémie de COVID 19 ne perturbe nos vies et nos moyens de subsistance. Dans de nombreux pays, la répression à l'encontre des syndicats et le refus des gouvernements de respecter les droits et d'entamer un dialogue social ont exposé des travailleurs à la maladie et à la mort ; cette attitude a également empêché les autorités de combattre efficacement la pandémie. »

L'indice CSI des droits dans le monde classe 144 pays. Selon la CSI : 80 % des États ont violé le droit de grève, 80 % ont violé les principes de la négociation collective, 56 États s'opposent à la liberté d'expression ou la limitent, dans 61 États des travailleurs et des travailleuses ont été arrêtés de façon arbitraire. ///



USA

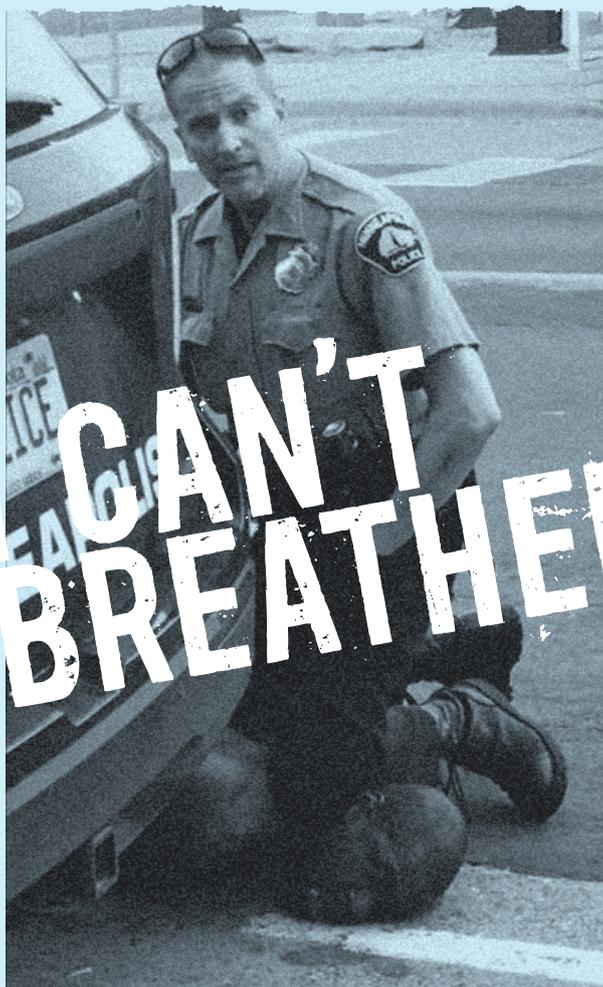
Mort de George Floyd. Colère noire aux USA

La mort brutale de George Floyd, étouffé par un policier blanc à Minneapolis le 25 mai, a suscité une grande émotion tant aux États-Unis que dans le reste du monde. De grands rassemblements, qui se sont parfois heurtés à la police, ont eu lieu dans toutes les grandes villes nord-américaines et dans de nombreuses autres villes de par le monde tant la mort de George Floyd est devenue le symbole d'une police infiltrée par les racistes et de plus en plus utilisée avec violence contre tout mouvement social. On l'a vu également en France.

Aux États-Unis le mouvement Black Live Matters a pris la tête du mouvement.

George Floyd, maintenu au sol, sur le ventre pendant que le policier Derek Chauvin pressait son genou contre sa gorge pendant près de 9 minutes a répété à plusieurs reprises « I Can't Breathe », (je ne peux pas respirer). Mais il meurt, alors que la police refuse l'aide de passants qui s'indignent et qui leur demandent d'arrêter de l'étouffer.

Cet énième meurtre d'un Noir par un policier blanc provoque une flambée de colère dans tous les États-Unis. Quelques années auparavant, Eric Garner était mort dans les mêmes conditions, à New York. ///



MORT DE GEORGE FLOYD

LE POINT DE VUE D'ANGELA DAVIS



Angela Davis, qui dans les années 70 risqua la peine de mort et qui est une grande figure du combat émancipateur des Noirs et du féminisme, a expliqué le sens de ce qui se

passait aux États-Unis lors d'un entretien à la télévision canadienne*.

« C'est la première fois que nous avons vu une telle réponse, immédiate, à un tel meurtre raciste presque partout dans le monde et c'est bien sûr à cause de la nouvelle technologie de communication. Nous avons tous collectivement regardé les dernières minutes de la vie de George Floyd.

« Mais une telle réponse était possible, précisément à cause du fait que la brutalité raciste existe aussi en Europe, au Brésil, et aussi au Canada. C'est un problème mondial. Et je crois que nous devons développer une solidarité mondiale qui peut, peut-être, créer la base d'un espoir de changement. »

L'ancienne membre des Black Panthers et du parti communiste des États-Unis (elle a été deux fois candidate à la vice-présidence des USA sur un « ticket » communiste) s'exprime également sur le terme de racisme, dont certains croyaient qu'il avait été éliminé à la fois par l'intégration aux USA, la fin de l'apartheid en Afrique du sud et l'élection de Barack Obama. Pour Angela Davis les choses sont différentes : « Le discours populaire, c'était que le racisme était déjà éliminé. Bien sûr que l'élection de Barack Obama a servi d'exemple de la fausse idée qu'il n'y avait plus de racisme. Mais je crois que cette conception du racisme elle-même était fausse. Le racisme est beaucoup plus que des attitudes individuelles. L'adjectif raciste était utilisé, et continue d'être utilisé, pour décrire des individus, des personnes individuelles. Le racisme n'est pas seulement ancré dans les attitudes. Le racisme est structurel, il est systémique. Il est institutionnel. Et les meurtres, par la police, de George Floyd, Breonna Taylor, Richard Brooks, et le meurtre, par des milices racistes, d'Ahmaud Arbery ont été le réveil, je crois, quant au racisme structurel.

Je crois que maintenant, dans la société aux États-Unis, on est en train de reconnaître ce que veut dire le racisme systémique, structurel. »

« Il est absolument extraordinaire que les manifestations continuent ici en Amérique du Nord, mais aussi en Europe, et en Amérique du Sud pour changer les institutions. Nous aurions besoin de beaucoup plus que les réformes. Les prisons et les services de police ont été perpétuellement réformés. Et après ces réformes, ces institutions sont devenues plus violentes, plus racistes, plus permanentes. C'est la raison pour laquelle je pense que les jeunes activistes demandent l'abolition des prisons. Ils disent qu'il faut démonter la police, c'est-à-dire qu'il faut créer de nouvelles institutions. Prôner l'éducation, pas l'incarcération. La santé, surtout la santé mentale, le travail, le logement... Abolir, c'est recréer la société, imaginer un nouvel ordre au-delà du capitalisme racial, du capitalisme global. » ///

* Entretien réalisé par Azeb Wolde-Ghiorghis pour le Téléjournal

Le casse-tête des bulletins de pension

Avec le prélèvement à la source pour les pensions (PAS), c'est une vraie galère d'essayer de comprendre à quoi correspondent les variations de versements sur les comptes bancaires. On tente l'aventure avec vous.

 UFR FILPAC CGT

Comment interpréter, et s'il y a lieu, contester, les variations constatées sur vos bulletins de pension ? S'agit-il de baisse ou d'augmentation des cotisations sociales ? Baisse ou augmentation du prélèvement à la source ? Augmentation de la valeur brute des pensions ? Un seul recours... internet. Sauf que 30 % des retraités ne recourant pas au numérique pour des tas de raisons (manque de maîtrise de l'outil, d'équipements type imprimante ou scanner, problème des zones blanches), n'ont donc pas accès à leurs droits. Ceux qui utilisent internet ne sont pas tirés d'affaire pour autant. La procédure est difficile et les informations insuffisantes.

Comment procéder ?

Il faut aller sur plusieurs sites et à chaque fois créer un compte personnel avec un code d'accès. Cela vaut pour un couple qui doit créer deux comptes séparés.

Le site impots.gouv.fr

On y trouve les taux appliqués par le PAS aux pensions Sécu, Agirc et Arrco. On y trouve aussi avec un retard d'environ deux mois le montant prélevé en euros.

Le site assurance retraite (pension Sécu)

Il fournit le relevé détaillé des mensualités avec le brut de la pension, les différents prélèvements sociaux (CSG imposable, CSG non imposable, CRDS, Casa. À noter de petites variations sur la base de prélèvement des cotisations sociales non expliquées).

Il délivre aussi le justificatif de paiement ainsi que le relevé des mensualités indiquant le PAS.

Pour les retraites complémentaires Agirc-Arrco, le site de paiement est AG2R La Mondiale

La distinction Agirc et Arrco apparaît avec dans chaque cas le paiement des trois derniers mois, le montant brut de l'allocation, le prélèvement de l'impôt. Mais ni le détail des cotisations sociales n'est indiqué, ni la base imposable pour chaque pension.

À partir de toutes ces recherches on peut essayer d'éditer son propre bulletin de pension, ce qui donne un document du style ci-contre :

M. Tartempion Machin

Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
N° Sécu : 1xx xx xx xxx xxx
N° fiscal : xxxxxxxxx

Pension perçue : mars 2020

	%	Sécurité sociale	ARRCO	AGIRC	TOTAL
Montant brut		1500,00	1000,00	100,00	2600,00
Base imposable		1400,00	?	?	
Impôt (PAS)	6,0	84,00	55,00	5,00	144,00
Cotisation maladie	1,0		10,00	1,00	
CSG imposable	2,4	36,00	24,00	2,40	
CSG non imposable	5,9	88,50	59,00	5,90	
CRDS	0,5	7,50	5,00	0,50	
CASA	0,3	4,50	3,00	0,30	
Montant net perçu (€) <i>(Versé au compte bancaire)</i>		1279,50	844,00	84,90	2208,40
Brut SECU 9,1 % CS - PAS		1279,50			
Brut compl. 10,1 % CS - PAS			844,00	84,90	
Brut toutes les retenues		1279,50	844,00	84,90	

En italique et en mauve : chiffres calculés et non trouvés sur internet.

La partie vérifications ne sert qu'à la démonstration et ne serait pas utile dans un bulletin de pension. Finalement, on peut constater que c'est beaucoup plus simple qu'un bulletin de salarié.

Face à cette situation, les retraités de la FILPAC ne sont pas restés inactifs et dès le mois de novembre dernier ont adopté une motion à destination des parlementaires (voir encadré ci-contre). Motion reprise par différentes USR dans les départements, puis discutée par l'UCR lors d'une première réunion le mardi 3 mars 2020 à la confédération, où il a été

Appel aux dons

Toutes les formes d'action habituelles qui permettent de récolter des fonds pour les associations étant suspendues, ces dernières se trouvent en grande fragilité, alors que les besoins sont immenses. Appel à l'aide urgent.

✍ PHILIPPE ESCUREDO,
SECRÉTAIRE DU COMITÉ DU LIVRE

Tout le monde est touché par cette pandémie mondiale. Mais certains le sont plus que d'autres ! À peine sorti de cette crise sanitaire, le Comité du Livre du Secours Populaire est bien décidé à reprendre à 100 % son activité en faveur des plus défavorisés. Pendant le confinement et malgré les difficultés rencontrées, le comité a poursuivi ses actions envers les familles suivies régulièrement et a même réussi à envoyer un container médical à Cuba. Dès la mise en confinement, le Secours populaire a intensifié ses actions au quotidien afin de poursuivre sa mission première : être aux côtés des personnes en difficulté.

Cet engagement envers les plus faibles a nécessité, plus que d'habitude, la prise en compte des différentes situations de détresse rencontrées, en prenant en compte la sécurité de ses bénévoles. En effet, alors que ceux-ci doivent être continuellement au contact des femmes et des hommes qui ont besoin de solidarité, on ne doit pas les laisser mettre pour autant leur santé et celle de leurs proches en danger et ils méritent donc une attention particulière.

Dans cette période, le Comité du Livre recherche déjà les moyens financiers qui vont lui permettre de développer la solidarité populaire en ne laissant personne sur le bord du chemin.

Dès le déconfinement, une réunion des membres du Bureau s'est tenue dans leurs locaux de Blanqui pour préparer leurs actions futures et faire le point sur les moyens nécessaires. Il s'avère que ceux-ci sont insuffisants au regard des besoins qui sont, eux, en nette augmentation. Toutes les initiatives qui étaient programmées durant cette période de confinement et ensuite qui auraient permis de récolter des fonds ont été supprimées. Cette situation inédite les prive ainsi des moyens qui leur font aujourd'hui défaut. Le peuple français a connu la résistance aujourd'hui il entre en résilience !

Comme notre fédération, les membres du Comité du Livre espèrent des lendemains meilleurs, un « monde d'après » où notre société saura se reconstruire en faisant preuve de plus d'humanité, de fraternité et de solidarité afin de nous conduire vers « des jours heureux ».

C'est pourquoi, le Comité du Livre du Secours populaire en appelle encore une fois à notre générosité en lançant un appel aux dons exceptionnel afin de soutenir son action envers les victimes de cette crise sanitaire qui frappe plus durement que les autres les oubliés du système capitaliste.

Par expérience, la fédération sait pouvoir compter sur ses adhérents pour apporter leur soutien à ces campagnes solidaires, alors c'est aux autres que nous nous adressons plus particulièrement aujourd'hui. Personne n'est ou ne sera à l'abri de ces crises à répétition, qu'elles soient sanitaires, économiques ou environnementales. Plus qu'un vaccin, c'est de fraternité et de solidarité dont nous avons besoin.

En faisant un don aujourd'hui, c'est vous ou l'un de vos proches que vous aiderez demain ! « Tout ce qui est humain est nôtre. » ●

Adressez vos dons à :
Comité du Livre du Secours populaire, 94, boulevard Blanqui - 75013 - Paris

MOTION

Aux députés et sénateurs

Réunis les 19 et 20 novembre 2019, les membres du Conseil national de l'Union fédérale des Retraités FILPAC CGT

DÉNONCENT

- Un manque d'information et de lisibilité de leurs pensions de retraite Sécurité sociale et complémentaire ;
- Une difficulté pour la grande majorité des retraités d'accéder aux informations sur internet du fait de la complexité de l'utilisation et de la dispersion des informations sur plusieurs sites. De plus, un très grand nombre d'entre eux ne dispose pas d'informatique et donc d'internet ;
- Le flou et l'incompréhension des variations constatées sur la retraite Sécu en septembre sur les complémentaires en octobre et novembre de cette année.

Ceux qui ont pu le constater ont noté que le prélèvement à la source des pensions Sécu et complémentaire n'est pas à jour et actualisé en octobre et novembre.

POUR CES RAISONS, ILS EXIGENT :

Un bulletin de pension identique à un bulletin de paye :

- Reprenant les montants bruts des pensions ;
- Indiquant les prélèvements CSG, RDS et Casa ;
- Stipulant les prélèvements à la source pour les impôts et différentes pensions.

Cette mesure d'information obligatoire et de justice sociale doit être débattue dans vos instances respectives. ///

répété avec force que ne pas avoir accès à ses droits est une atteinte à la démocratie et à sa citoyenneté. Un citoyen retraité doit être traité comme un citoyen salarié !

Les discussions sur ce sujet permettent aussi de tirer des fils comme la perte d'autonomie, le grand âge... toutes questions à reprendre. Quelques pistes ont été évoquées mais demandent à être encore travaillées.

Une campagne doit s'engager pour rétablir le retraité dans ses droits.

Le 8 juin 2020 devait se tenir à la confédération, une rencontre à la suite du congrès de l'UCR prévu à Saint-Malo. En raison de la pandémie, aucun de ces rendez-vous n'a pu avoir lieu.

Notre camarade **Guy Delmas**, retraité de la papèterie de Tartas et membre du CN de l'UFR FILPAC, à qui nous devons toutes ces explications, nous informera des développements à venir de ce dossier. ●

Un Castaner de parti, un Darmanin de retrouvé...

 JACQUES DIMET

Christophe Castaner n'est plus ministre de l'Intérieur. Désigné, après de longues négociations, pour succéder à Gérard Collomb, parti lui se repositionner dans son fauteuil de maire de la capitale des Gaules (mais qu'il a quand même perdu, et de belle façon lors des dernières municipales), il paye aujourd'hui ses (timides) critiques contre la police. Corps qu'il avait pourtant soutenu haut et fort lors de la répression du mouvement des gilets jaunes ou lors des manifestations syndicales, notamment celles des retraites. Comme quoi être le ministre responsable des éborgnements et des amputations ne porte pas à préjudice, mais critiquer un tant soit peu l'ordre policier et c'est la porte assurée. Cela en tout cas n'est pas pour nous rassurer. Le nouveau casting d'Emmanuel Macron donne la mesure. Le président ne cesse de parler d'ordre, d'autorité, de guerre, de combat. Le nouveau premier ministre, Jean Castex, que l'on dit affable et on veut bien le croire, n'a aussi à la bouche que les mêmes mots : ordre, autorité, État. Le premier ministre et son nouveau ministre de l'intérieur consacrent leurs premières sorties à des visites de commissariats ou de gendarmeries. Il est vrai que l'on a vu des policiers manifester de nuit à l'Arc-de-Triomphe...

Et pourtant, lors des déplacements de Jean Castex, le ministre se tenait derrière, comme le bon élève derrière le prof sévère mais juste.



Le nouveau ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, veut faire oublier les dernières paroles de Castaner envers certains policiers. Il se hausse donc du col, prend la pose martiale. On croirait voir un Nicolas Sarkozy, en moins excité, ou un Manuel Valls. Et pourtant, lors des déplacements de Jean Castex, le ministre se tenait derrière, comme le bon élève derrière le prof sévère mais juste.

Il est vrai que dans la rue des voix se font entendre pour refuser cette nomination. Une information est en effet rouverte pour viol à l'encontre du ministre de l'Intérieur. Les féministes voient cette nomination comme une insulte et en tout cas comme un marqueur pour le moins négatif du pouvoir. Il y a bien entendu la présomption d'innocence qui vaut pour tout le monde... ou presque si on en juge par des précédents au sein des gouvernements sous la présidence Macron où des ministres ont dû quitter la table du Conseil pour moins que cela.

Certes, la présomption d'innocence existe et ce n'est pas parce que quelqu'un est soupçonné qu'il est obligatoirement coupable et qu'il doit en faire les frais. Mais dans le cas de Gérard Darmanin cela pose obligatoirement problème. Le nommer à l'Intérieur c'est mettre les policiers ou gendarmes qui devront nécessairement l'interroger en position de faiblesse. Emmanuel Macron et Jean Castex savaient parfaitement ce qu'ils faisaient, et les risques politiques qu'ils prenaient en adoubant Darmanin.

Pourquoi l'ont-ils fait ? Ils pouvaient laisser Gérard Darmanin aux « comptes publics » et le nommer ministre de l'Intérieur plus tard s'il sortait blanchi de cette accusation. Ils ne l'ont pas fait d'abord parce qu'ils se soucient comme d'une guigne de ce que pense l'opinion et, plus largement, ils pensent qu'ils ont raison contre tous, de manière brutale pour Macron, plus policée pour Castex, mais le résultat est le même.

De fait, le président n'a plus beaucoup de marge de manœuvre. Nommer un premier ministre et un ministre de l'intérieur de droite, c'est donner une indication sérieuse sur ce que seront les 600 derniers jours du quinquennat : un renforcement des mesures antisociales, une liquidation du droit du travail, une répression plus forte.

Mais peut-être aussi qu'Emmanuel Macron pense au destin de François Hollande, son prédécesseur, contraint par la force de sa propre inertie de ne pas se représenter.

Tout se met en place – Gérard Darmanin est venu ostensiblement assister à l'élection d'Édouard Philippe à la mairie du Havre* – comme si une ligne bleue de l'Élysée à la Place Beauveau en passant par Matignon se tissait pour préparer une alternative, au cas où... ●

* Que l'on ne nous présente pas l'élection d'Édouard Philippe au Havre comme une victoire. En 2014 il avait été élu au premier tour avec 52 % des voix (23,5 % des inscrits), la liste socialiste faisant 16,74 % (7,58 % des inscrits) et la liste Front de gauche 16,36 % (7,41 % des inscrits). Cette fois au premier tour, le premier ministre ne réalise plus que 43 % des votants (17 % des inscrits), tandis que la tête de liste communiste, le député Jean-Paul Lecoq, obtient 35,87 % (14 % des inscrits) et que EELV, allié au PS, n'obtient que 8,28 % (3,23 % des inscrits).



Sur les cinq continents, Veolia développe l'accès aux ressources, les préserve et les renouvelle. En concevant et déployant des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, nous contribuons à ressourcer le monde. Découvrez comment sur veolia.com

Ressourcer le monde





Formation santé au travail

TITULAIRES & SUPPLÉANTS DU CSE FORMEZ-VOUS RAPIDEMENT ET EFFICACEMENT !

- 1 Pour mieux vous organiser et agir sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail.
- 2 Pour intervenir et mener des investigations : inspections, enquêtes, DGI...
- 3 Pour proposer des actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail des salariés.



FORMATION
FINANCÉE
PAR
L'ENTREPRISE



La formation légale est d'au minimum **3 jours pour les entreprises de – de 300 salariés** et au minimum de **5 jours pour les + de 300 salariés.**

Un parcours dédié à votre secteur professionnel, sur plusieurs jours en inter-entreprises ou chez vous en intra.

Tarifs, nous consulter.



www.secafi.com

Tél. : 01 53 62 70 00 - contactcse@secafi.com

SECAFI est un organisme de formation enregistré sous le n° 11 75 44 133 75

LETTRES françaises

Les Lettres françaises reviennent au papier

Le journal culturel dont Aragon fut le directeur de 1953 à 1972,
s'offre une nouvelle vie après plusieurs années de publications sur le net, en pdf.

« Nous serons peut-être au début une petite armée.
Mais avec vous, nous devons gagner ce pari, le pari de l'intelligence,
dans un temps où l'obscurantisme pèse sur nos esprits
comme une chape de plomb. Alors, allons y ! »

Jean Ristat

Directeur des *Lettres françaises*



BULLETIN D'ABONNEMENT AUX LETTRES FRANÇAISES

Version papier. Je désire m'abonner aux *Lettres françaises*.

Pour ce faire j'utilise une des propositions d'abonnement :

11 numéros de 16 pages – **20 euros**

11 numéros de 16 pages et 2 hors série – **35 euros**

Soutien – **50 euros** et plus

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

Chèques à l'ordre de SEPC-Helvétius, en indiquant au dos *Les lettres françaises*

Bon de commande à retourner à l'adresse suivante : **SAS-Helvétius, 21 place Maurice-Thorez Local, 1, 94800 Villejuif**
abonnementsLLF@editionshelvetius.com

ECONOMIE SOCIAL SYNDICALISME INTERNATIONAL POLITIQUE

STUDIO filpac

**QUESTIONS D'ACTUALITÉ
RENCONTRES, ANALYSES, DÉBATS**

Les vidéos sur :
<https://www.youtube.com/channel/UCYeyXTORBGdpeD3R4I3Ed5A>

Des salariés d'ArjoWiggins menacent d'une pénurie de cartes grises

Un accord social a été conclu chez Skeyes sur les salaires des contrôleurs aériens

filpac cgt

Le Livre,
le Papier
et la Communication

© Communication FILPAC cgt / 2019/D.R.